



# Communiqué

Juillet 29, 2003

A l'attention des rédacteurs de la chronique affaires :  
**TELUS communique ses résultats du deuxième trimestre**

L'excellence des résultats depuis le début de l'exercice incite la Société à revoir à la hausse ses prévisions pour 2003

VANCOUVER, C.-B. le 29 juillet /CNW/ - TELUS Corporation (T et T.A à la Bourse de Toronto; TU à la Bourse de New York) a communiqué aujourd'hui, pour le deuxième trimestre 2003, une forte croissance du bénéfice et du flux de trésorerie, en plus de revoir ses prévisions pour l'ensemble de l'exercice 2003. Le bénéfice d'exploitation (BAIIA) a progressé de 16 % en raison de l'excellente performance de TELUS Mobilité et de l'amélioration soutenue de la structure des coûts découlant du Programme d'efficacité opérationnelle mis en oeuvre au sein de TELUS Communications. Pour le trimestre et le semestre clos en juin, le bénéfice par action s'est chiffré à 0,21 \$ et 0,46 \$, respectivement, comparativement à 0,05 \$ et 0,04 \$ pour l'exercice précédent. La valeur du flux de trésorerie disponible a atteint 69 millions \$ pour la période (en hausse de 331 millions \$ par rapport au dernier exercice) et 445 millions \$ en cumul annuel (en hausse de 606 millions \$ par rapport au dernier exercice). La Société a révisé aujourd'hui divers objectifs financiers pour 2003, ce qui comprend une hausse de 0,20 \$ à 0,30 \$ du BPA prévu, lequel devrait maintenant s'établir entre 0,80 \$ et 0,90\$.

## PRINCIPAUX RESULTATS FINANCIERS

Arrondis au million \$CA près, sauf les montants par action (non vérifiés)	Trimestres clos le 30 juin		
	2003	2002	Ecart (%)
Produits d'exploitation	1 773,3	1 748,0	1,4
BAIIA (1)	719,8	621,0	15,9
Bénéfice net	74,8	18,4	306,5
Bénéfice par action ordinaire et par action sans droit de vote	72,2	15,8	357,0
Bénéfice par action (BPA)	0,21	0,05	320,0
Dépenses en immobilisations	305,5	548,6	(44,3)
Flux de trésorerie disponible (2)	69,0	(261,8)	330,8

- (1) Le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement se définit par les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Par définition, il exclut les coûts liés à la restructuration et à la réduction des effectifs.
- (2) Le flux de trésorerie disponible se définit par le BAIIA, exclusion faite des coûts liés à la restructuration et à la réduction des effectifs, moins les dépenses en immobilisations, les intérêts en espèces, les impôts en espèces et les dividendes en espèces.

Darren Entwistle, président et chef de la direction, a émis le commentaire suivant : "Encore une fois ce trimestre, la forte croissance du bénéfice d'exploitation, du bénéfice net et du flux de trésorerie constitue une

preuve éloquente des avantages liés à l'exécution de nos objectifs stratégiques. Cette croissance est le résultat du Programme d'efficacité opérationnelle à TELUS Communications, lequel a généré des économies supplémentaires de l'ordre de 104 millions \$, ainsi que d'une croissance considérable (69 %) du BAIIA de TELUS Mobilité. Par conséquent, la marge de notre BAIIA consolidé a augmenté de cinq points au cours de la dernière année pour se fixer à 41 %. L'exécution de notre stratégie se déroule plus rapidement que prévu, et nous avons l'intention de poursuivre sur cette lancée à l'avenir, comme en témoigne les prévisions financières révisées pour l'ensemble de l'exercice que nous communiquons aujourd'hui. Il faut en outre souligner que c'est tout à l'honneur de l'équipe de TELUS Mobilité au Canada si nous avons été en mesure d'améliorer tous les indicateurs clés en ce qui a trait aux abonnements et aux finances, notamment dans des secteurs où nous dominons déjà l'industrie nord-américaine des télécommunications. Nous avons réduit notre taux de roulement, le faisant passer à un calibre mondial de l'ordre de 1,3 % au deuxième trimestre, (ce qui est excellent), tout en faisant croître de 56 \$ le revenu moyen par appareil (RMPA) qui est déjà de 20 % supérieur à celui de nos principaux concurrents."

Robert McFarlane, vice-président directeur et directeur des finances, a déclaré : "Je suis très satisfait de nos résultats en cumul annuel ainsi que des perspectives pour le restant de l'exercice 2003. TELUS a exécuté de manière remarquable ses stratégies sur le plan de l'exploitation. Sa capacité de générer un flux de trésorerie disponible est vraiment impressionnante, que ce soit depuis le début de l'exercice ou pour les périodes futures. Aujourd'hui, nous revoyons à la hausse nos prévisions concernant le flux de trésorerie disponible pour l'ensemble de 2003, le fixant entre 800 millions \$ et 1 milliard \$, c'est-à-dire de 300 millions \$ à 400 millions \$ de plus. Fait à souligner, nous avons atteint, avec six mois d'avance, notre objectif en matière de désendettement pour la clôture de l'exercice 2003, si bien que, selon nos dernières prévisions, nous prévoyons que le ratio entre la dette nette et le BAIIA diminuera pour s'établir à 2,8 ou moins d'ici au mois de décembre 2003. Nous avons également revu nos prévisions 2003 pour un certain nombre d'indicateurs clés, ce qui comprend un accroissement de la fourchette du BAIIA consolidé et du bénéfice par action (BPA), mais une diminution de celle prévue pour les dépenses en immobilisations."

## **PRINCIPAUX RESULTATS D'EXPLOITATION**

- Le flux de trésorerie disponible du deuxième trimestre s'est élevé à 69 millions \$ en dépit des 299 millions \$ d'intérêts en espèces payés pour la période, incluant 257 millions \$ d'intérêts versés aux six mois sur les billets. Ceci porte à 445 millions \$ le flux de trésorerie disponible en cumul annuel, alors qu'il devait s'établir entre 300 millions \$ et 600 millions \$ pour l'ensemble de l'exercice, selon les prévisions initiales. Par conséquent, TELUS revoit ses prévisions pour 2003 et annonce un flux de trésorerie disponible se situant entre 800 millions \$ et 1 milliard \$.

## **TELUS Communications**

### **Hausse de 197 millions \$ du flux de trésorerie, favorisée par la diminution des dépenses en immobilisations et les économies découlant du Programme d'efficacité opérationnelle**

- Le total des produits d'exploitation s'est chiffré à 1,2 milliard \$ au deuxième trimestre, en baisse de 4 % ou 51 millions \$, ce qui est principalement lié à l'incidence des décisions réglementaires concernant le plafonnement des prix, à la baisse des ventes d'équipement téléphonique et au déclin des produits tirés des services interurbains.
- Les économies supplémentaires de coûts de 104 millions \$ découlant du Programme d'efficacité opérationnelle pour le deuxième trimestre se sont traduites par une diminution de 70 millions \$ des charges d'exploitation, ce qui représente un recul de 9 % par rapport au dernier exercice. Le nombre net de réductions de postes pendant le trimestre a été de 250, ce qui porte le total pour 2002 et 2003 à 6 050 ou 93 % de l'objectif de 6 500 à la fin de l'exercice.

- Le BAIIA s'est établi à 519 millions \$, c'est-à-dire 16 millions \$ ou 3 % de plus que pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ou 12 % de plus, en tenant compte du crédit d'impôt à l'investissement (CII) de 40 millions \$.
- Le taux de croissance fondamental du BAIIA s'est élevé à 18 %, après normalisation d'un montant négatif de 25 millions \$ imputable aux effets du CII et du plafonnement des prix imposé par la réglementation.
- Les dépenses en immobilisations ont diminué de 44 % par rapport au dernier exercice, passant de 408 millions \$ à 227 millions \$. Le pourcentage des dépenses en immobilisations par rapport aux produits d'exploitation ne s'élève plus qu'à 18 % comparativement à 32 % pour l'exercice précédent.
- Le flux de trésorerie (BAIIA moins dépenses en immobilisations) a atteint 291 millions \$ pour le trimestre, c'est-à-dire 197 millions \$ ou 209 % de plus qu'au dernier exercice.
- Les activités des services locaux non titulaires exercées dans la région centrale du Canada ont généré des produits d'exploitation de 139 millions \$, en hausse de 13 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, tandis que le BAIIA négatif de 6 millions \$ représente une amélioration de 80 %.
- Il y a eu 26 700 ajouts nets d'abonnés aux services Internet haute vitesse, ce qui porte à 468 800 le nombre total d'abonnés de TELUS, soit un accroissement de 44 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.
- Le nombre de lignes d'accès au réseau, qui s'établit à 4,9 millions \$, a diminué de 0,5 % par rapport au deuxième trimestre 2002.

## TELUS Mobilité

### **Hausse de 145 millions \$ du flux de trésorerie favorisée par une croissance de 69 % du BAIIA et une diminution des dépenses en immobilisations**

- Les produits d'exploitation du réseau se sont chiffrés à 526 millions \$, soit 16 % de plus que pour la période correspondante du dernier exercice.
- Le taux de croissance du BAIIA demeure solide à 69 % et celui-ci atteint 201 millions \$ pour le trimestre grâce à la forte progression des produits d'exploitation et du nombre d'abonnés, à la compression des coûts et à une plus grande efficacité de l'exploitation.
- La marge de 38 % du BAIIA, fondée sur les produits d'exploitation du réseau, représente une croissance de 12 points d'un exercice à l'autre.
- Il y a eu 102 800 ajouts nets d'abonnés, ce qui porte leur total à 3,2 millions, soit 14 % de plus en glissement annuel.
- Le taux de roulement a été de calibre mondial, soit de 1,3 %, une amélioration considérable par rapport aux taux de 2,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent et de 1,5 % pour le premier trimestre 2003.
- Le revenu moyen par appareil (RMPA) s'établit à 56 \$, le total le plus élevé de l'industrie canadienne, par rapport à 54 \$ pour le premier trimestre et à 55 \$ pour la même période du dernier exercice.
- Les dépenses en immobilisations ont diminué de 45 % ou 141 millions \$ par rapport à l'exercice précédent pour se fixer à 78 millions \$. Les dépenses en immobilisations, en tant que pourcentage des produits d'exploitation, ont connu une baisse, se fixant à 14 % comparativement à 29 % pour la période correspondante de l'exercice antérieur.
- Le flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) s'est élevé à 123 millions \$ pour la période, c'est-à-dire 145 millions \$ de plus que le résultat négatif de 22 millions \$ pour le deuxième trimestre 2002.

## **PROGRES DE LA SOCIETE**

### **Nomination de Joe Natale à la présidence des solutions clients de TELUS**

En juin, la Société a annoncé la nomination de Joe Natale à titre de président des solutions clients de TELUS et de vice-président directeur de TELUS. M. Natale, qui a son bureau à Toronto, s'occupe d'accroître la forte présence de TELUS sur le marché canadien et de diriger l'équipe qui procure des solutions de communications intégrées aux grandes entreprises des secteurs privé et public. Fort de sa vaste expérience à des postes de direction, M. Natale supervise la stratégie nationale en matière de ventes et l'amélioration constante des relations entre les clients et les partenaires afin de renforcer la présence de TELUS.

Joe Natale était jusqu'à tout récemment directeur national et international des marchés de l'automobile et des transports à BearingPoint Inc. (anciennement KPMG Consulting). Il a également été président et cofondateur de Piller Natale & Oh Management Consultants Inc. Au cours de ses 16 années d'expérience en entrepreneuriat et en consultation gestionnelle, il a permis de générer une croissance importante et soutenue des produits d'exploitation, en plus d'établir des relations fructueuses avec bon nombre de sociétés d'envergure.

### **Changements au conseil d'administration**

Le conseil d'administration de TELUS a accueilli A. Charles Baillie parmi ses administrateurs, le 23 juillet 2003, en plus de le nommer membre du comité de vérification, le 28 juillet. M. Baillie vient de prendre sa retraite de la présidence du conseil et de la direction de la Banque Toronto-Dominion où il a eu, durant 39 années, une fructueuse carrière. Il compte également parmi les administrateurs de diverses sociétés ouvertes, dont Ballard Power Systems Inc., la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, Dana Corporation, George Weston Limitée et Quebecor World Inc. Charles A. Baillie est également chancelier de l'université Queen's et président du conseil d'administration du Musée des beaux-arts de l'Ontario. Il détient en outre une maîtrise en administration des affaires.

Brian F. MacNeill a été nommé président du comité de vérification le 23 juillet 2003, en remplacement de Peter Charbonneau. M. MacNeill est président du conseil de Dofasco et de Petro-Canada. Il a agi à titre de directeur de l'exploitation puis de chef de la direction d'Enbridge Inc. entre 1990 et (2001/2000). Brian F. MacNeill a de plus occupé le poste de chef des finances d'Interhome Energy Inc et de Home Oil Company Limited. Il a été vice-président trésorier de Hiram Walker Resources Ltd. entre 1982 et 1990. Il fait partie des administrateurs de Dofasco, de Sears Canada Inc., de la Banque Toronto-Dominion, de West Fraser Timber Co. Ltd., de Western Oil Sands Inc. et de Veritas DGC Inc. M. MacNeill, qui a obtenu un diplôme universitaire en commerce, est un comptable agréé au Canada et un « certified public accountant » aux États-Unis (Californie).

Peter Charbonneau, a été nommé à la présidence du comité de vérification le 11 juin 2003, remplaçant M. Harris qui a démissionné de la présidence et demeure membre du comité. M. Charbonneau a démissionné de ces fonctions le 23 juillet pour des motifs personnels et familiaux, mais il continue de faire partie du comité de vérification.

### **Mise à jour concernant le processus de conciliation avec les travailleurs**

TELUS Communications Inc. (TCI) et la Telecommunications Workers Union (TWU) négocient actuellement afin d'en arriver à une nouvelle convention collective pour les quelque 10 760 membres de l'équipe représentés par l'unité de négociation. Puisqu'il s'agit, pour la nouvelle unité, de la première ronde de négociations depuis la fusion de TELUS (Alberta) et de BC TEL en 1999, les deux parties sont engagées dans un processus complexe visant à regrouper quatre conventions collectives en une dans le contexte concurrentiel du secteur des télécommunications.

Au cours du quatrième trimestre 2002, la demande de conciliation déposée par la Société devant le ministère du Travail du Canada a été agréée, et deux conciliateurs fédéraux ont été nommés pour superviser ce

processus. Entre novembre 2002 et juillet 2003, plus de 60 réunions ont eu lieu dans le but de passer en revue les principaux points en litige et d'en discuter.

En juillet, les conciliateurs, TCI et la TWU ont convenu de mettre fin aux négociations en cours et d'entreprendre un processus final plus tard cet automne. Les parties attendent des décisions du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) relativement à la portée de l'unité de négociation, lesquelles sont attendues au début de l'automne. Les parties attendent tout particulièrement un règlement définitif qui déterminera quels postes de direction et postes exclus débordent de l'unité de négociation, de même que le dénouement des débats visant à préciser si les employés de TELUS Mobilité en Colombie-Britannique et en Alberta appartiennent à leur propre unité ou s'ils font partie de l'unité de négociation de TELUS Communications.

Les deux parties ont résolu d'entreprendre une période de conciliation le 14 novembre 2003. Chaque partie présentera un document écrit complet, lequel servira de base pour les négociations. Si les points en litige ne sont pas réglés après 60 jours, une période de réflexion d'une durée de 21 jours suivra avant qu'il ne puisse y avoir un arrêt de travail légal. Le syndicat doit émettre un avis 72 heures à l'avance et avoir obtenu un mandat de grève dans un délai de 60 jours avant de pouvoir déclencher une grève légalement. C'est pourquoi ce processus ne devrait pas prendre fin avant le début du mois de février 2004.

TELUS s'engage à conclure une nouvelle entente collective qui répond aux besoins de ses clients, de ses employés et de ses actionnaires, tout en tenant compte de la vive concurrence qui prévaut dans l'industrie canadienne des télécommunications. Pour une rétrospective plus détaillée des négociations, veuillez consulter la page, à l'adresse [http://about.telus.com/investors/labour\\_rel\\_background.html](http://about.telus.com/investors/labour_rel_background.html).

### **TELUS célèbre le rêve olympique de Vancouver 2010 devenu réalité**

Le 2 juillet, le Comité olympique international a choisi Vancouver à titre de ville-hôte des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. En tant que premier membre fondateur de la candidature de Vancouver, TELUS est fière d'avoir aidé à amener les jeux de 2010 au Canada en contribuant pour 3 millions \$ en espèces et en services en nature pour soutenir la candidature.

C'est parce qu'elle est convaincue de la nécessité de soutenir les collectivités où elle exerce des activités que la Société a décidé de prendre part à cet effort fructueux. Les retombées économiques des Jeux sont estimées à 10 milliards \$ sur 20 ans et le soutien apporté par TELUS au mouvement olympique enrichit un patrimoine qui profite à tous les secteurs d'affaires, y compris au secteur des télécommunications et aux travailleurs qui en dépendent.

### **Confirmation de la notation de TELUS, révision à la hausse de la perspective**

Deux agences de notation, Fitch Ratings et Dominion Bond Rating Services (DBRS) ont annoncé, en mai et en juin respectivement, une révision à la hausse de la perspective de TELUS, qui de négative passe à stable. Cette mesure fait suite à la révision à la hausse faite en avril par Moody's Investor Services. En mai, Standard & Poor's Rating Services (S&P) a annoncé qu'il conservait la même perspective, soit négative. Fitch, S&P et DBRS ont réaffirmé la cote d'évaluation de la créance de premier rang non garantie de TELUS Corporation, fixée à 'BBB'. Quant à la notation accordée par Moody's pour la même créance, elle demeure inchangée à Ba1, soit deux niveaux en dessous de la notation accordée par les autres agences et un niveau en dessous de la cote d'évaluation d'investissements.

Toutes les agences de notation ont mis en lumière un certain nombre de forces clés et de faits nouveaux positifs concernant TELUS, facteurs clés de la perspective de TELUS, notamment :

- la continuation des tendances financières favorables qui se juxtaposent à la perspective de notation actuelle de TELUS découlant de l'impulsion positive créée par le Programme d'efficacité opérationnelle (PEO), un environnement stable soutenu par un modèle de concurrence axé sur les installations et la génération de flux de trésorerie disponibles;
- l'amélioration du rendement d'exploitation, des niveaux d'endettement moindres et une légère atténuation du risque financier.

## **Le point sur la réglementation**

### **Prestation de services de télécommunications dans des immeubles à logements multiples**

Le 30 juin 2003, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a annoncé les principes régissant toutes les entreprises de téléphonie locales en matière d'accès à l'équipement et au câblage dans les immeubles à logements multiples. Ainsi, les clients résidentiels et d'affaires installés dans ce type d'immeubles devraient pouvoir choisir parmi un certain nombre de fournisseurs de services de téléphonie locale.

La décision du CRTC part du principe que toutes les entreprises de téléphonie locales doivent pouvoir accéder à des immeubles à logements multiples et y pénétrer afin d'établir une connexion avec ou d'aménager leurs installations, de les réparer et d'en assurer la maintenance, et de faire tout le nécessaire pour assurer un service de première qualité aux résidents d'immeubles à logements multiples.

Les consommateurs canadiens profitent de cette décision, car elle favorise un accès et une concurrence plus équitable parmi les fournisseurs de service et réduit le risque d'une imposition de frais non rentables pour accéder aux immeubles et aux clients.

### **Les compagnies de téléphone titulaires doivent offrir les services Internet haute vitesse aux clients du service téléphonique résidentiel des concurrents**

Le 21 juillet 2003 – Le CRTC a ordonné aux compagnies de téléphone titulaires de fournir sur demande leurs services Internet haute vitesse de détail aux clients du service résidentiel des concurrents. Telus évalue actuellement les incidences de cette décision relativement aux frais d'exploitation et dépenses d'immobilisations ainsi qu'au choix du moment de la mise en vigueur.

### **Initiatives de commercialisation de TELUS Communications**

Au cours du trimestre, TELUS a lancé "TELUS Scope", bulletin électronique multimédia destiné aux clients d'affaires. Le bulletin, axé sur la promesse de travailler à bâtir un futur simple, renferme des anecdotes et des stratégies concernant les capacités internes à la fine pointe de TELUS pour aider les clients à améliorer leur rendement commercial.

En juin, TELUS a lancé une offre très concurrentielle en vue de susciter davantage d'abonnements aux services Internet haute vitesse en Colombie-Britannique et en Alberta que les câblodistributeurs concurrents. Les nouveaux abonnés aux services Internet haute vitesse de TELUS obtiennent, pendant les 12 premiers mois, des services pour 24,95 \$ par mois, soit un rabais de 10 \$ sur le prix régulier, qui inclut l'utilisation d'un modem TELUS.

En juin également s'est déroulé à l'ouest de Toronto le 11e tournoi annuel Skins Game de TELUS présenté par Ericsson. Quatre des plus grands golfeurs de la PGA (Professional Golf Association) du monde y ont pris part : John Daly, Ian Leggatt, Sergio Garcia et Vijay Singh. Ce tournoi annuel attire plus de téléspectateurs amateurs de golf que tout autre tournoi canadien et est l'un des plus prisés au pays.

## **Le point sur les services offerts par TELUS Mobilité**

### **Le service Contact Direct de Mike plus puissant que jamais**

En juillet, TELUS Mobilité a amélioré sa radio bidirectionnelle numérique Contact Direct de Mike afin de permettre l'itinérance Contact Direct dans différentes régions du Canada et par différents parcs d'utilisateurs. Auparavant, le service Contact Direct n'était proposé que lorsque les utilisateurs se trouvaient à l'intérieur de leur zone de couverture Mike, soit à l'Est (en Ontario et au Québec) ou dans les régions de l'Ouest (en Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba).

Maintenant, les clients de Mike se trouvant dans des villes de la région Est telles que Toronto ou Montréal peuvent emporter leur appareil Mike lorsqu'ils se rendent à Vancouver, à Calgary et dans d'autres villes de la région Ouest et l'utiliser pour établir un Contact Direct avec des utilisateurs Mike dans ces villes, et vice-versa. De même, les clients de différents parcs d'utilisateurs peuvent maintenant établir un Contact Direct avec n'importe quel utilisateur Mike à l'intérieur de leurs zones respectives. Plus tard cette année, Mike offrira la capacité d'établir un Contact Direct pancanadien également - par exemple, un utilisateur Mike à Ottawa pourra établir un Contact Direct avec un client Mike à Edmonton et vice-versa.

### **Projet d'expansion en Colombie-Britannique "BC Heartland"**

En juillet, TELUS Mobilité a annoncé son projet d'expansion BC Heartland, programme de trois ans destiné à fournir le SCP numérique sans fil aux petites collectivités éloignées de la Colombie-Britannique. Conformément au projet du gouvernement de la Colombie-Britannique qui souhaite jeter un pont entre les résidents de Colombie-Britannique qui ont accès à la haute technologie et ceux qui n'y ont pas accès, TELUS Mobilité fournira à 10 petites collectivités une couverture numérique sans fil en 2003, à 10 autres en 2004 et à plusieurs couloirs à forte circulation d'ici la fin de 2005.

### **Améliorations aux services Web sans fil**

TELUS Mobilité a continué d'étoffer sa liste d'alliances et de contenus en ligne, y compris les images des films de l'été Terminator 3 et de la superproduction animée de Disney/Pixar Le Monde de Nemo. Avec le lancement en mai du Monde de Nemo, TELUS Mobilité est devenu le premier télécommunicateur sans fil canadien à proposer des images téléchargeables d'un film le jour même de son lancement en salles.

### **Nouveaux appareils et dispositifs TELUS Mobilité**

En avril, TELUS Mobilité a lancé le BlackBerry 6750 de RIM, appareil AMRC 1X offrant téléphonie SCP, courriel sans fil, messagerie texte, fureteur Web, applications de gestion et système Java(MC) 2 Micro Edition (J2ME). Les clients peuvent envoyer et recevoir des courriels en plus d'explorer le Web à l'aide du réseau 1X sans fil de la prochaine génération de TELUS Mobilité.

En mai, TELUS Mobilité a lancé l'appareil Samsung a220, une exclusivité nord-américaine. Également désigné sous le nom de Ruby, ce petit appareil rouge et champagne est destiné aux personnes soucieuses de la mode et son petit format se glisse facilement dans un sac de soirée. Le cybertéléphone pliable est doté d'un affichage couleur haute définition. En juillet, TELUS Mobilité a lancé le téléphone intelligent Kyocera 7135, qui combine un téléphone SCP, un assistant numérique et une solution de courriel/Internet sans fil se connectant au réseau national 1X de TELUS Mobilité.

Dans le cadre d'une alliance avec Cypress Solutions Inc., entreprise vancouveroise, TELUS Mobilité a lancé en juillet le Chameleon CTM-110, modem renforcé destiné aux clients du réseau 1X de TELUS Mobilité. Ciblent les applications industrielles et spécialement l'industrie pétrolière et gazière, le Chameleon est proposé d'un bout à l'autre du Canada par les détaillants TELUS Mobilité et les revendeurs à valeur ajoutée spécialisés dans les solutions de transmission de données sans fil et d'informatique mobile.

**Déclaration de dividende**

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 15 cents (0,15 \$) par action sur les actions ordinaires à droit de vote et sans droit de vote en circulation; le dividende est payable le 1er octobre 2003 aux actionnaires dûment inscrits à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2003.



## Énoncés prospectifs

*Le présent document et le rapport de gestion contiennent des énoncés portant sur des événements et des résultats financiers et d'exploitation futurs de TELUS Corporation (« TELUS » ou la « société ») qui sont de nature prospective et peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Par conséquent, les résultats, le rendement et les réalisations réels de TELUS pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces énoncés dépendent dans leur intégralité des risques et des incertitudes inhérents aux attentes futures. Ils ne tiennent pas compte de l'incidence potentielle d'acquisitions, de fusions ou de cessions futures. Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus incluent, sans toutefois s'y limiter : la conjoncture économique et commerciale dans les territoires de desserte de TELUS au Canada et la demande future de services; la concurrence qui s'exerce à l'égard des services avec fil et sans fil, y compris les services de transmission de la voix et de données et les services Internet, ainsi qu'au sein du secteur canadien des télécommunications en général; la ré-émergence de la mise sous séquestre de concurrents récemment restructurés; les niveaux de dépenses en immobilisations; les restructurations au sein de la société; la réussite des programmes visant l'efficacité opérationnelle et la rentabilité des capitaux, y compris le maintien des niveaux de service à la clientèle; la réussite de l'intégration des acquisitions; les mises à niveau du réseau, les conversions du système de facturation et la confiance accordée aux systèmes en place; l'implantation de nouveaux systèmes de gestion des relations avec la clientèle; le développement et le lancement de nouveaux produits et services; la fiabilité et la viabilité des fournisseurs; les économies d'impôts; l'incidence des révisions des cotes de solvabilité; la disponibilité et le coût des capitaux, y compris le renouvellement des facilités de crédit; la situation financière et le risque de crédit des clients ayant une incidence sur la recouvrabilité des créances; la capacité de maintenir un programme de titrisation des créances; le respect, par les employés et les principaux intéressés, des lois et de la réglementation; les mesures réglementaires défavorables; l'embauche et le maintien du personnel clé; l'issue des négociations des conventions collectives et les résultats des efforts de conciliation; les coûts futurs des obligations au titre des départs à la retraite et des régimes de retraite et le rendement de l'actif investi des régimes de retraite; les progrès technologiques; l'issue de tout litige en cours ou futur; les conséquences des préoccupations en matière d'environnement, de santé et de sécurité; les catastrophes naturelles et d'origine humaine, et les autres facteurs de risque discutés dans le présent document et mentionnés de temps à autre dans les rapports de TELUS, les documents d'information complets publiés par la société, y compris la notice annuelle, et d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.*

*La société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour d'autres motifs.*

## Rapport de gestion

Le texte qui suit constitue une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de TELUS Corporation pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2003 et 2002. Ce rapport contient des données prospectives qui renvoient à la déclaration de la société à l'égard des énoncés prospectifs ci-dessus figurant dans le présent rapport et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci (se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » ci-dessus). Le texte ci-après doit également être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui diffèrent des PCGR des États-Unis sous certains aspects. Se reporter à la note complémentaire 20 des états financiers consolidés intermédiaires pour une analyse des principales différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis qui s'appliquent à TELUS.

Le rapport de gestion se compose des éléments suivants :

1. Vision, activités principales et stratégie
2. Capacité d'obtenir des résultats
3. Résultats et indicateurs clés de rendement
4. Risques et incertitudes

### 1. Vision, activités principales et stratégie

TELUS continuera d'être guidée par les six impératifs stratégiques énoncés en 2000. En 2003, elle accordera une attention particulière aux objectifs suivants :

*Maintenir le cap sur nos objectifs d'amélioration de l'efficacité.*

- Les charges d'exploitation du secteur Communications ont été considérablement réduites, 14 centres de communication avec les clients ont été consolidés au cours du premier semestre de 2003 et l'effectif a été réduit d'environ 850 postes depuis le début de l'exercice;

- La société s'est départie de propriétés non stratégiques et a monétisé des placements, pour un produit en espèces total de 19,0 millions de dollars et de 38,3 millions, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre terminés le 30 juin 2003.

#### *Améliorer le service à la clientèle.*

Les changements des systèmes et des procédés qui ont une incidence positive incluent les suivants :

- Stabilisation par la société des niveaux du personnel affecté au service à la clientèle pour faire face au nombre élevé de départs volontaires, tenir compte du taux de roulement normal des employés et améliorer la prestation des services.
- Amélioration par la société de son système de réponse vocale (SRV) afin de mieux acheminer les appels d'arrivée. Les installations de reconnaissance de la voix nous aideront à assurer la satisfaction de la clientèle dès le premier contact. L'acheminement des appels sera plus rapide, le processus sera simplifié et la rapidité de notre réponse sera accélérée.
- Une meilleure communication, un encadrement amélioré, une attention davantage axée sur le client grâce à la suppression de paliers de gestion, et un rapprochement des employés avec la clientèle.
- Une rationalisation, une simplification et une normalisation des contrats et des procédés de vente connexes pour les entreprises clientes.

#### *Améliorer notre position de chef de file dans le secteur des télécommunications sans fil en Amérique du Nord.*

TELUS Mobilité a poursuivi sur la lancée du deuxième semestre de 2002, où son rendement fut l'un des plus élevés de l'industrie. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2003, à l'exclusion des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, a augmenté de 69,4 % et de 57,4 %, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes il y a un an. TELUS Mobilité continue de dominer l'industrie avec un revenu moyen par appareil d'abonnés (« RMPA ») par mois de 56 \$ et de 55 \$ pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2003, respectivement, tout en maintenant d'excellents taux de désabonnement, soit de 1,3 % et de 1,4 %, respectivement.

#### *Renforcer notre situation financière grâce à un meilleur rendement de l'exploitation.*

- La société a réduit sa dette nette et continué d'améliorer ses ratios financiers aux premier et deuxième trimestres de 2003. Mentionnons en particulier le ratio dette nette/BAIIA, qui s'est élevé à 3,0 :1 selon les chiffres établis au 30 juin 2003, ce qui représente un rythme de réalisation accéléré de l'objectif fixé par TELUS pour la fin de l'exercice 2003;
- Afin de maintenir sa marge de manœuvre, TELUS a déposé un prospectus préalable visant 3 milliards de dollars à la mi-juin 2003, lequel permet à la société, si elle le souhaite, de placer rapidement et efficacement des titres d'emprunt, des titres de participation ou des bons de souscription si elle veut émettre des titres au cours des deux prochaines années. Le nouveau prospectus préalable a remplacé un prospectus préalable antérieur visant 10 milliards de dollars qui était sur le point de venir à échéance ;
- Au deuxième trimestre de 2003, trois des quatre agences de cotation ont modifié la perspective ou la tendance concernant la cote de la dette de TELUS, la faisant passer de « négative » à « stable ».

#### *En arriver à un règlement avec nos employés syndiqués.*

En 2000, TELUS a entrepris des négociations avec le Telecommunications Workers Union (« TWU ») pour une nouvelle convention collective visant à remplacer les anciennes conventions de BC TELECOM et de TELUS en Alberta. Depuis janvier 2003, la société et le TWU continuent de participer à un processus de conciliation, qui inclut un examen global de tous les points en suspens et une période de conciliation subséquente de 60 jours. En juillet 2003, les conciliateurs ont mis un terme à leur examen global et ont présenté leur plan d'action, qui a été approuvé et accepté par la société et par le TWU. Ce plan d'action précise que la période de conciliation de 60 jours commencera le 14 novembre 2003 et que, dans l'intervalle, les discussions sur les régimes de retraite et les avantages sociaux se poursuivront. Si les questions à régler ne sont pas résolues à la fin de la période de 60 jours, les parties peuvent convenir de prolonger cette étape ou, à la suite d'une période de réflexion de 21 jours, un arrêt de travail légal peut survenir, mais pas avant février 2004 toutefois.

Une interruption de travail pourrait survenir si les points en suspens ne sont pas réglés ou si une nouvelle convention collective n'est pas conclue. Bien qu'il soit difficile d'estimer les incidences d'une telle interruption de travail sur la situation financière et l'exploitation, la société s'attend, dans l'immédiat, à une réduction de la rentabilité, mais les flux de trésorerie augmenteraient en raison de la diminution des dépenses en immobilisations.

## **2. Capacité d'obtenir des résultats**

### Changements à l'environnement concurrentiel

En juin 2003, Sprint Canada et Microcell Solutions ont annoncé la conclusion d'une alliance en matière de commercialisation en vertu de laquelle ils regroupent les services de téléphonie cellulaire et les services conventionnels réguliers à fil, recherchant la simplification en offrant une solution intégrée de télécommunication. Microcell offrira ses produits sans fil aux 150 000 clients résidentiels de Sprint répartis un peu partout au Canada. Cet arrangement permet aux deux partenaires d'élargir leur gamme de produits afin de conquérir des parts du marché des fournisseurs titulaires actuels.

### Mises à jour relatives à la réglementation

*Risque d'une majoration des tarifs d'accès aux structures de soutien des sociétés d'énergie  
Décision de la Cour suprême du Canada –16 mai 2003 (Barrie Public Utilities c. l'Association canadienne de télévision par câble)*

La Cour suprême du Canada a confirmé une décision de la Cour d'appel fédérale qui statuait que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») n'avait pas compétence sur les colonnettes des sociétés d'énergie sous réglementation provinciale. Le CRTC avait ordonné aux sociétés d'énergie de permettre aux entreprises de câblodistribution d'avoir accès à leurs colonnettes, à taux fixes. Ces taux, fixés par le CRTC, étaient considérablement inférieurs aux taux auxquels les sociétés d'énergie s'attendaient. TELUS sera touchée par cette décision, car elle a besoin de ces colonnettes pour fournir les services à ses clients et elle compte des installations sur environ 200 000 colonnettes qui appartiennent à des sociétés d'énergie.

*Avis public, Télécommunications 2000-124 et 2000-124-2 – Appel d'observations concernant l'accès aux immeubles à logements multiples, au câblage d'immeuble et aux câbles d'ascension*

Le CRTC a annoncé les principes permettant l'accès, par toutes les compagnies de services locaux de téléphone, à l'équipement et au câblage d'immeubles dits à logements multiples. Pour TELUS, la décision a pour effet de lever l'incertitude en ce qui a trait à l'accès à ces immeubles, tant dans les cas où TELUS est un nouveau venu sur le marché que dans ceux où elle fournit des services dans son territoire de desserte sur lequel les propriétaires des immeubles lui imposent des conditions d'accès rigoureuses, y compris des frais. D'un point de vue financier, en vertu de cette décision, TELUS est moins susceptible de subir éventuellement une majoration sensible des droits d'accès aux immeubles.

Décision de Télécom 2003-49 – Le CRTC ordonne aux compagnies de téléphone titulaires de fournir des services Internet haute vitesse aux clients des services téléphoniques de résidence des entreprises concurrentes

Le 21 juillet 2003, le CRTC a ordonné aux compagnies de téléphone titulaires de fournir, sur demande, leurs services Internet haute vitesse aux clients résidentiels recevant des services locaux de base (service téléphonique local) d'entreprises concurrentes. TELUS évalue actuellement l'incidence de cette décision en regard des coûts d'exploitation et des immobilisations ainsi que du moment de la mise en œuvre de cette décision.

*Avis public 2003-4 - Mesures visant le respect de la réglementation par les compagnies de téléphone titulaires.*

Le 10 avril 2003, le CRTC a annoncé dans l'Avis public 2003-4 la prise de mesures plus sévères pour assurer le respect de la réglementation par les compagnies de téléphone titulaires. Le CRTC désignera des inspecteurs pour vérifier l'observation de la réglementation. TELUS souhaite que tous les participants de l'industrie des télécommunications se conforment à la réglementation et elle prête son appui à cet effet.

## **3. Résultats et indicateurs clés de rendement**

### **Faits nouveaux en matière de conventions comptables**

#### *Garanties*

Dans le cours normal de ses activités, la société contracte des obligations que les PCGR peuvent considérer comme des garanties. Avec prise d'effet pour les périodes de présentation se terminant après le 31 décembre 2002, les PCGR du Canada exigent la présentation d'information relative à ces garanties et à leur montant

maximum non actualisé, même si la possibilité que la société ait à effectuer des paiements en vertu de ces garanties demeure faible. Se reporter aux notes 2a) et 16c) des états financiers consolidés intermédiaires.

#### *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*

À compter de l'exercice 2004 de la société, les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) concernant la comptabilisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre 3110 du *Manuel de l'ICCA*) s'appliqueront. Le nouveau chapitre vise la constatation et l'évaluation des passifs au titre des obligations réglementaires, contractuelles ou juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, normalement au moment où ils sont engagés, lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, du développement ou de l'exploitation normale de ces actifs. À l'heure actuelle, la société évalue l'incidence de cette norme sur ses états financiers.

#### *Relations de couverture*

À compter de l'exercice 2004 de la société, les nouvelles lignes directrices de l'ICCA sur la comptabilisation des relations de couverture s'appliqueront à cette dernière (NOC-13, *Notes d'orientation – Comptabilité*, de l'ICCA). La politique que la société a déjà présentée sur la comptabilité de couverture respecte cette nouvelle note d'orientation.

#### **Incidences financières des décisions relatives au plafonnement des prix**

Le 30 mai 2002 et le 31 juillet 2002, le CRTC a rendu ses décisions concernant le cadre de réglementation applicable à la deuxième période de plafonnement des prix pour les ESLT, soit la décision 2002-34 et la décision 2002-43, qui établissent le cadre de réglementation des ESLT, y compris TELUS. Ces décisions couvrent une période de quatre ans, commençant en juin 2002 pour TELUS Communications Inc. et commençant en août 2002 pour TELUS Communications (Québec) Inc. Ces décisions ont entraîné pour TELUS une baisse des produits d'exploitation du secteur Communications de 24,0 millions de dollars et de 47,0 millions, respectivement, pour le deuxième trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003, comparativement aux périodes correspondantes de 2002. Par surcroît, le BAIIA du secteur Communications a diminué de 25,2 millions de dollars et de 47,1 millions, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre terminés le 30 juin 2003, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le 18 mars 2003, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2003-11, qui finalisait pour l'industrie l'attribution des services tarifés aux ensembles de services établis dans le cadre de réglementation applicable à la deuxième période de plafonnement des prix. Également le 18 mars 2003, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2003-18, *TELUS Communications Inc. - Dépôt relatif aux prix plafonds pour 2002*, dans laquelle il approuve de façon définitive la majorité des demandes présentées en 2002 par TELUS proposant des changements tarifaires conformément à la décision 2002-34. L'incidence financière de ces deux décisions est conforme aux hypothèses financières de TELUS pour 2002 et 2003.

## Résultats d'exploitation

### Faits saillants

Trimestre terminé le 30 juin	2003	2002	Variation	%
(en millions de dollars, sauf les montants par action)				
Produits d'exploitation	1 773,3	1 748,0	25,3	1,4
BAIIA <sup>1</sup>	719,8	621,0	98,8	15,9
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	3,3	3,1	0,2	6,5
Impôts sur les bénéfices	54,9	33,1	21,8	65,9
Bénéfice net	74,8	18,4	56,4	-
Bénéfice afférent aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	72,2	15,8	56,4	-
Bénéfice par action	0,21 \$	0,05 \$	0,16 \$	-
Dépenses en immobilisations – générales	305,5	548,6	(243,1)	(44,3)
Flux de trésorerie disponibles <sup>2</sup>	69,0	(261,8)	330,8	-
<hr/>				
Semestre terminé le 30 juin	2003	2002	Variation	%
(en millions de dollars, sauf les montants par action)				
Produits d'exploitation	3 514,2	3 446,0	68,2	2,0
BAIIA <sup>1</sup>	1 390,6	1 210,3	180,3	14,9
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	9,8	15,6	(8,8)	(37,2)
Impôts sur les bénéfices	49,0	49,6	(0,6)	(1,2)
Bénéfice net	166,0	17,6	148,4	-
Bénéfice afférent aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	160,8	12,5	148,3	-
Bénéfice par action	0,46 \$	0,04 \$	0,42 \$	-
Dépenses en immobilisations – générales	513,3	954,5	(441,2)	(46,2)
Flux de trésorerie disponibles <sup>2</sup>	444,7	(160,8)	605,5	-

- 1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) s'entend de la différence entre les produits d'exploitation (1 773 millions de dollars et 1 748 millions, respectivement, au deuxième trimestre de 2003 et de 2002) et les charges d'exploitation (1 053 millions de dollars et 1 127 millions, respectivement, au deuxième trimestre de 2003 et de 2002) comme il est défini, le BAIIA ne tient pas compte des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, qui s'établissent respectivement à 3,3 millions de dollars et 3,1 millions pour deuxième trimestre de 2003 et de 2002.

La société présente le BAIIA et a fourni des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. La société estime également que le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et de les honorer. De plus, la société croit que le BAIIA permet aux investisseurs de comparer plus facilement le rendement d'une entreprise de façon continue sans égard à l'amortissement, lequel est de nature hors caisse et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou en raison de facteurs hors exploitation, comme le coût historique, et sans égard aux coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, qui sont de nature transitoire. Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ou des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice d'exploitation ou au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ou utilisé indépendamment comme mesure des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte des effets de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, de la réduction du capital de la dette et d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les éléments entrant dans le calcul du BAIIA de TELUS. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'honorer sa dette, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

- 2) Les flux de trésorerie disponibles s'entendent du BAIIA, moins les dépenses en immobilisations, les intérêts en trésorerie, les impôts en trésorerie et les dividendes en trésorerie.

(en millions de dollars)	2003	2002
BAlIA	720	621
Moins : dépenses en immobilisations	305	549
Moins : intérêts en trésorerie	299	302
Moins : impôts en trésorerie	3	6
Moins : dividendes en trésorerie	44	26
	<u>69</u>	<u>(262)</u>

Cette mesure est utilisée pour donner une indication des flux de trésorerie sous-jacents de l'activité pour les éléments désignés. Tels qu'ils sont définis, les flux de trésorerie disponibles ne comprennent pas les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, les variations des éléments du fonds de roulement ni les autres sources et affectations des liquidités qui sont présentés dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ou des États-Unis et ne doivent pas être substitués aux états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui peut être utilisée pour évaluer la performance de TELUS au fil des ans. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés.

Comparativement au deuxième trimestre de 2002, les changements importants relatifs aux résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2003 sont les suivants :

- Les produits externes du secteur Communications ont diminué de 51,2 millions de dollars ou 4,1 %. Après normalisation pour tenir compte de l'incidence négative de 24,0 millions de dollars de la décision relative au plafonnement des prix, les produits ont diminué de 27,2 millions de dollars ou 2,2 %, surtout à cause de la réduction des ventes d'équipement de transmission de la voix et d'une baisse des produits tirés des services interurbains en raison du déclin du nombre de minutes et des prix liés aux services interurbains;
- Le BAIIA du secteur Communications a enregistré une hausse de 16,3 millions de dollars ou 3,2 % étant donné que la baisse des produits a été largement compensée par une diminution des charges d'exploitation de 70,2 millions de dollars. La diminution des charges d'exploitation est principalement attribuable aux économies de 104,0 millions de dollars découlant du programme d'efficacité opérationnelle, contrebalancées en partie par un crédit d'impôt à l'investissement de 40 millions de dollars constaté au deuxième trimestre de 2002;
- Les produits tirés des services de réseau du secteur Mobilité ont enregistré une hausse de 73,0 millions de dollars ou 16,1 %. Cette hausse est attribuable à une augmentation du RMPA découlant d'une utilisation accrue et de la discipline en matière de fixation des prix, ainsi qu'à une forte croissance du nombre d'abonnés. Cette croissance des produits tirés des services de réseau du secteur Mobilité, combinée à la vigueur des mesures d'efficacité opérationnelle et des économies d'échelle, s'est répercutée sur le BAIIA à hauteur de 113 %;
- Le BAIIA du secteur Mobilité a enregistré une hausse de 82,5 millions de dollars ou 69,4 %. Cette hausse est attribuable à une forte croissance des produits, au maintien des mesures de compression des coûts ainsi qu'aux économies d'échelle et aux gains de rendement découlant de la réussite de l'intégration à l'échelle nationale des activités de TELUS Mobilité; le BAIIA du secteur Mobilité représentait 38,2 % des produits tirés des services de réseau, ce qui s'est traduit par une progression de 12 points de la marge du BAIIA sur une base trimestrielle;
- Les ajouts nets d'abonnés du secteur Mobilité au deuxième trimestre ont augmenté pour s'établir à 102 800, ce qui représente une progression de 54,1 % par rapport aux ajouts nets d'abonnés, de 66 700, au premier trimestre de 2003. Par surcroît, les ajouts nets enregistrés au deuxième trimestre s'établissaient à un niveau légèrement plus élevé que ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, renversant ainsi la tendance négative qui s'est dessinée au cours des deux trimestres précédents;
- Le taux de désabonnement combiné des services prépayés et postpayés du secteur Mobilité a baissé à 1,3 % par mois, ce qui constitue une importante amélioration par rapport au taux de 2,0 % pour le trimestre correspondant de 2002. Cette amélioration a été attribuée à l'importance continue qu'accorde TELUS Mobilité au maintien du nombre d'abonnés, à l'amélioration de la qualité et de la couverture du réseau ainsi qu'aux niveaux de service à la clientèle, à des programmes de facturation précis protégés par des droits acquis et à la modification de certains programmes de facturation qui proposaient des minutes gratuites les soirs et les week-ends;
- Les intérêts débiteurs sur les dettes à long terme et à court terme ont diminué de 10,0 millions de dollars en raison de la baisse de l'encours de la dette;
- Les flux de trésorerie disponibles consolidés ont augmenté de 330,8 millions de dollars pour s'établir à 69,0 millions – le premier résultat positif au chapitre des flux de trésorerie disponibles au cours d'un trimestre avec d'importants paiements d'intérêt semestriels au cours des trois dernières années. Les flux de trésorerie disponibles du deuxième trimestre ont dépassé les paiements en espèces de 47,6 millions de dollars du deuxième trimestre en vertu des initiatives de restructuration et de réduction de l'effectif;

- L'endettement net a reculé de 156,6 millions de dollars au cours du trimestre courant, alors qu'il avait augmenté de 292,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2002.

L'analyse suivante présente les données sectorielles relatives aux produits d'exploitation, aux charges d'exploitation, au BAIIA et aux dépenses en immobilisations. Le reste de l'information présentée se rapporte aux résultats financiers consolidés intermédiaires.

#### Produits d'exploitation – Secteur Communications

Trimestre terminé le 30 juin	2003	2002	Variation	%
(en millions de dollars)				
Services locaux de transmission de la voix <sup>1</sup>	525,3	531,6	(6,3)	(1,2)
Contribution – Transmission de la voix	16,0	19,4	(3,4)	(17,5)
Services interurbains de transmission de la voix <sup>2</sup>	239,2	254,5	(15,3)	(6,0)
Services de transmission de données <sup>3</sup>	352,4	353,8	(1,4)	(0,4)
Autres <sup>4</sup>	76,3	101,1	(24,8)	(24,5)
Produits d'exploitation externes	1 209,2	1 260,4	(51,2)	(4,1)
Produits d'activités intersectorielles	23,4	26,1	(2,7)	(10,3)
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 232,6</b>	<b>1 286,5</b>	<b>(53,9)</b>	<b>(4,2)</b>

Semestre terminé le 30 juin	2003	2002	Variation	%
(en millions de dollars)				
Services locaux de transmission de la voix <sup>1</sup>	1 048,2	1 056,5	(8,3)	(0,8)
Contribution – Transmission de la voix	31,9	37,9	(6,0)	(15,8)
Services interurbains de transmission de la voix <sup>2</sup>	490,3	519,9	(29,6)	(5,7)
Services de transmission de données <sup>3</sup>	695,2	694,5	0,7	0,1
Autres <sup>4</sup>	152,1	202,5	(50,4)	(24,9)
Produits d'exploitation externes	2 417,7	2 511,3	(93,6)	(3,7)
Produits d'activités intersectorielles	46,8	48,0	(1,2)	(2,5)
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 464,5</b>	<b>2 559,3</b>	<b>(94,8)</b>	<b>(3,7)</b>

- (1) Services locaux de transmission de la voix - réductions additionnelles liées au plafonnement des prix de 18,0 millions de dollars et de 30,7 millions, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre terminés le 30 juin 2003.
- (2) Services interurbains de transmission de la voix - réductions additionnelles liées au plafonnement des prix de 0,6 million de dollars et de 1,6 million, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre terminés le 30 juin 2003.
- (3) Services de transmission de données - réductions additionnelles liées au plafonnement des prix de 5,7 millions de dollars et de 14,7 millions, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre terminés le 30 juin 2003.
- (4) Autres – incidence additionnelle du plafonnement des prix de (0,3) million de dollars et de néant, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre terminés le 30 juin 2003.

Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix, qui sont générés par les tarifs mensuels d'accès et les services locaux améliorés, ont diminué de 10,8 millions de dollars et de 16,2 millions, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence de la décision relative au plafonnement des prix et d'une baisse du nombre de lignes d'accès depuis un an, baisse qui a été partiellement compensée par la croissance des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT. Les produits provenant des services locaux améliorés ont augmenté pour se chiffrer à 4,5 millions de dollars et à 7,9 millions, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003, compensant en partie la baisse des produits provenant des accès locaux. Exclusion faite des incidences défavorables liées au plafonnement des prix, les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont progressé de 11,7 millions de dollars ou 2,2 %, et de 22,4 millions ou 2,1 %, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003 par rapport à 2002.

Les lignes d'accès au réseau ont diminué de 26 000 et de 24 000, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003, alors qu'elles avaient diminué de 32 000 et de 53 000, respectivement, aux périodes correspondantes de 2002. Cette diminution du nombre de lignes, plus importante au deuxième trimestre qu'au premier trimestre, reflète une tendance saisonnière soutenue liée au fait que les étudiants des collèges et des universités retournent à la maison pour l'été. La diminution moins importante du nombre de lignes en 2003 qu'en 2002 découle principalement de la plus faible diminution du nombre de deuxièmes lignes découlant du passage des services Internet commutés aux services Internet haute vitesse, ce qui concorde avec la baisse des ajouts nets aux services Internet haute vitesse. Cette situation a été partiellement contrebalancée par la diminution plus importante du nombre de lignes résidentielles, traduisant les défections au profit de la concurrence en 2003. Les lignes d'accès au réseau ont diminué de 0,5 % au cours de la période de douze mois terminée le 30 juin 2003, une amélioration par rapport à 1,1 % pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2002. La tendance à la baisse du nombre de lignes d'accès au réseau reflète principalement les défections d'abonnés des lignes résidentielles au profit de la concurrence, la diminution du

nombre de deuxièmes lignes résidentielles découlant du passage des services Internet commutés aux services Internet haute vitesse et l'adoption de nouvelles technologies par les abonnés des lignes résidentielles et commerciales, ainsi que d'autres formes de services filaires ou sans fil, de même que les facteurs économiques. Les gains nets de lignes commerciales dans le centre et l'est du Canada ont dépassé les pertes subies par la concurrence dans l'ouest du Canada. La part de marché combinée des activités exercées en tant qu'ESLT et des services locaux résidentiels est estimée à 96,4 % au 30 juin 2003 (97,2 % l'exercice précédent).

En comparaison avec les produits inscrits pour les périodes correspondantes il y a un an, les produits tirés de la contribution pour les services de transmission de la voix, qui représentent la quote-part de TELUS dans les fonds mis en commun en vue de la prestation du service dans des régions rurales coûteuses à desservir, ont diminué pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003, en raison du calcul d'un manque à gagner plus faible selon les méthodes prescrites par le CRTC pour TELUS et les concurrents de l'industrie.

En comparaison avec les produits inscrits pour la période correspondante il y a un an, les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont diminué pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003, principalement en raison d'une baisse du volume d'appels résidentiels et commerciaux, calculé en minutes, et de l'atténuation de la concurrence en matière de prix. En comparaison avec les produits inscrits pour les périodes correspondantes de 2002, les produits tirés des services résidentiels ont diminué de 3,9 millions de dollars et de 11,0 millions, respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003, à la suite de pressions concurrentielles des services de contournement ou de la part d'autres concurrents. Cette diminution a été compensée en partie par l'augmentation des frais d'administration des forfaits mensuels de service interurbain, qui sont passés de 1,25 \$ à 2,95 \$ en février 2003. Les produits tirés des services commerciaux ont diminué de 5,3 millions de dollars et de 14,0 millions, respectivement, en raison de la baisse du nombre de minutes. Les produits de règlement de gros sont demeurés inchangés au deuxième trimestre, mais ils ont augmenté de 2,0 millions de dollars au premier semestre de 2003 en raison de la hausse des appels internationaux. Le recours à des technologies de remplacement telles que le courriel, Internet et les services sans fil, ainsi que la baisse des tarifs interurbains commerciaux ont contribué à la diminution des produits et du nombre de minutes liés aux services interurbains.

Les produits tirés des services de transmission de données proviennent des services tels que l'accès Internet, l'hébergement de sites et diverses applications, les services réseau local d'entreprises – réseau étendu, les passerelles d'accès, l'interconnexion et l'accès à distance, les services gérés de technologie de l'information et les services en place de traitement de données (comme les lignes privées, la transmission de données commutée, la transmission de données à accès local, les produits de règlement et les ventes d'équipement terminal de données). Les produits tirés des services de transmission de données sans fil sont compris dans les produits de réseau du secteur Mobilité. La croissance du secteur Communications des produits tirés des services de transmission de données, qui exclut l'incidence négative du plafonnement des prix, s'est établie à 4,3 millions de dollars ou 1,2 % et à 15,4 millions ou 2,2 %, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2003 par rapport à 2002. Les produits tirés du développement d'applications ont diminué d'environ 7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2003 comparativement au premier trimestre de 2003 et à l'exercice précédent, à cause de la cession de certains actifs. Les produits tirés des services Internet ont augmenté de 19,4 millions de dollars et de 47,4 millions de dollars, respectivement, en raison de la hausse de la clientèle d'abonnés à Internet haute vitesse, déduction faite de la baisse des produits tirés des services Internet commutés imputable à l'adoption par les abonnés des services Internet haute vitesse. Les ajouts nets d'abonnés des services Internet haute vitesse ont été moindres que prévu en 2003, une tendance observée dans l'ensemble de l'industrie. Par suite de la vérification en cours des abonnés, les ajouts nets d'abonnés aux services Internet commutés et haute vitesse au deuxième trimestre de 2003 comprennent des ajustements négatifs de 6 400 et de 1 600, respectivement. Pour le semestre terminé le 30 juin 2003, les ajouts nets d'abonnés aux services Internet commutés et haute vitesse comprennent des ajustements négatifs de 13 000 et de 4 700, respectivement. La croissance des produits liés à Internet a été en partie contrebalancée par une baisse des produits tirés des ventes d'équipement terminaux de données et des autres services de transmission de données comme les services analogiques et de transmission de paquets commutée, les services de radiodiffusion et de vidéoconférence et les services gérés de technologie de l'information.

La diminution des autres produits au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003, comparativement aux périodes correspondantes de 2002, découle principalement de la réduction des locations et des ventes d'équipement de transmission de la voix en raison de la consolidation des boutiques téléphoniques, de la baisse des loyers liés aux structures de soutien, d'une diminution des services d'installation et des contrats de travail ainsi que d'une baisse de la subvention liée au service de ligne individuelle relativement à la conversion, au début des années 90, des lignes à plusieurs abonnés en lignes individuelles dans les régions rurales de l'Alberta coûteuses à desservir.

Le total des produits d'exploitation externes inclut des produits attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT de 138,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2003 et de 122,6 millions au



deuxième trimestre de 2002, une augmentation de 16,0 millions ou 13,1 %. Les produits attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT pour le semestre terminé le 30 juin 2003 se sont élevés à 279,3 millions de dollars, par rapport à 239,1 millions à la période correspondante de 2002, soit une augmentation de 40,2 millions ou 16,8 %. La croissance des produits tirés du développement d'application attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT a été entravée par la cession de certains actifs, dont il est question dans la partie sur les produits tirés des services de transmission de données.

Les produits d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur Communications au secteur Mobilité; ces produits et les charges connexes du secteur Mobilité sont éliminés au moment de la consolidation.

#### Indicateurs clés de l'exploitation – Secteur Communications

(nombre d'abonnés et ajouts en milliers)

	2003	2002	Variation	%
<b>Au 30 juin</b>				
Lignes d'accès au réseau (à la fin)	4 887	4 914	(27)	(0,5)
Total des clients des services Internet <sup>1</sup> (à la fin)	820,6	757,7	62,9	8,3
Abonnés à Internet commuté	351,8	431,6	(79,8)	(18,5)
Abonnés à Internet haute vitesse	468,8	326,1	142,7	43,8
<b>Trimestre terminé le 30 juin</b>				
Total des ajouts nets d'abonnés aux services Internet <sup>1</sup>	6,4	50,3	(43,9)	(87,3)
Abonnés à Internet commuté	(20,3)	(8,7)	(11,6)	(133,3)
Abonnés à Internet haute vitesse	26,7	59,0	(32,3)	(54,7)
<b>Semestre terminé le 30 juin</b>				
Total des ajouts nets d'abonnés aux services Internet <sup>1</sup>	18,9	87,7	(68,8)	(78,4)
Abonnés à Internet commuté	(39,9)	(23,5)	(16,4)	(69,8)
Abonnés à Internet haute vitesse	58,8	111,2	(52,4)	(47,1)

1) En raison de la vérification en cours des abonnés faisant suite à la conversion du système de facturation au troisième trimestre de 2002, le dénombrement des abonnés aux services Internet et les ajouts nets d'abonnés pour le deuxième trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003 ne reflètent pas la diminution d'environ 6 400 et 13 000 du nombre d'abonnés à Internet commuté, respectivement, et d'environ 1 600 et 4 700 du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse.

#### Produits d'exploitation – Secteur Mobilité

	2003	2002	Variation	%
<b>Trimestre terminé le 30 juin</b>				
(en millions de dollars)				
Services de réseau	526,4	453,4	73,0	16,1
Équipement	37,7	34,2	3,5	10,2
Produits d'exploitation externes	564,1	487,6	76,5	15,7
Produits d'activités intersectorielles	3,9	4,2	(0,3)	(7,1)
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>568,0</b>	<b>491,8</b>	<b>76,2</b>	<b>15,5</b>
<b>Semestre terminé le 30 juin</b>				
(en millions de dollars)				
Services de réseau	1 018,5	863,3	150,2	17,3
Équipement	78,0	66,4	11,6	17,5
Produits d'exploitation externes	1 096,5	934,7	161,8	17,3
Produits d'activités intersectorielles	7,6	8,3	(0,7)	(8,4)
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 104,1</b>	<b>943,0</b>	<b>161,1</b>	<b>17,1</b>

Les produits tirés des services de réseau du secteur Mobilité se composent des tarifs d'accès mensuels, des frais de temps d'antenne supplémentaire, du temps prépayé utilisé ou échu, des services Internet sans fil et des frais des services à valeur ajoutée. Les produits tirés des services de réseau ont augmenté au cours du trimestre terminé le 30 juin 2003, comparativement à la même période en 2002, grâce à l'augmentation du revenu moyen par appareil d'abonné (« RMPA ») par mois et de l'augmentation continue de la clientèle de TELUS Mobilité, qui s'est établie à environ 3,2 millions d'abonnés, contre 2,8 millions il y a un an, soit une hausse de 14,2 %. Le RMPA est passé de 55 \$ à 56 \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

TELUS Mobilité a continué de mettre de l'avant une stratégie axée sur une croissance rentable des produits et sur le maintien du nombre d'abonnés, ce qui a entraîné une augmentation du RMPA ainsi qu'un taux de désabonnement considérablement amélioré sur douze mois. L'augmentation de 1 \$ du RMPA sur douze mois s'est inscrite dans la foulée de l'augmentation sur douze mois enregistrée au premier trimestre de 2003, renversant ainsi la tendance antérieure à la baisse. De la même manière, le RMPA s'est établi à 55 \$ au premier semestre de 2003 comparativement à 54 \$ à la période correspondante de 2002. La hausse du RMPA s'explique par une utilisation accrue et par la discipline en matière de fixation des prix, ce qui comprend la facturation à la minute et la diminution des heures admissibles incluses dans certaines caractéristiques des programmes de facturation accordant des minutes gratuites les soirs et les week-ends. Le nombre mensuel moyen de minutes d'utilisation par abonné s'élevait à 342 pour le trimestre courant, comparativement à 329 pour le premier semestre de 2003, comparativement à 299 et à 280, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2002. Au 30 juin 2003, les abonnés des services postpayés comptaient pour 82,6 % du total cumulatif de la clientèle, par rapport à 84,5 % l'exercice précédent; ce niveau est demeuré stable comparativement au premier trimestre de 2003. Pour le deuxième trimestre de 2003, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés, soit 81 100, représentaient 78,9 % de tous les ajouts nets de la période, comparativement à 91 000 (88,7 %) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de 2003, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés représentaient 73,4 % du total des ajouts nets, comparativement à 79,0 % à la période correspondante il y a un an. Particulièrement, le total des ajouts nets d'abonnés au deuxième trimestre a été légèrement plus élevé que celui du dernier exercice, renversant ainsi la tendance négative qui s'était dessinée au cours des deux trimestres précédents.

Le taux de désabonnement combiné des services prépayés et postpayés s'est situé en moyenne à 1,3 % par mois au deuxième trimestre de 2003, ce qui constitue une importante amélioration par rapport au taux de 2,0 % pour la période correspondante de 2002. Le taux de désabonnement enregistré au premier semestre de 2003 a été de 1,4 %, comparativement à 1,9 % pour la période correspondante de 2002. Les débranchements ont diminué de 24,5 % pour se chiffrer à 121 400 au deuxième trimestre de 2003, comparativement à 160 700 pour la même période en 2002 malgré une hausse de 14,2 % de la clientèle. Les débranchements se sont établis à 260 400 au premier semestre de 2003, comparativement à 308 800 pour la même période en 2002. L'amélioration du taux de désabonnement et un RMPA parmi les plus élevés de l'industrie témoignent de l'importance continue qu'accorde TELUS Mobilité au maintien du nombre d'abonnés et à une croissance rentable du nombre d'abonnés génératrice de produits. Également, la réduction du taux de désabonnement est attribuable à l'amélioration de la qualité et de la couverture du réseau et à l'amélioration des niveaux de service à la clientèle, aux contrats conclus avec les clients dans le cadre de programmes visant à les fidéliser, à certains programmes de facturation à la seconde protégés par des droits acquis en particulier et à la modification de certaines caractéristiques des programmes de facturation accordant des minutes gratuites les soirs et les week-ends.

Les produits tirés des ventes d'équipement, des locations et des services se sont établis à 37,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 juin 2003, par rapport à 34,2 millions pour la période correspondante de 2002. Les produits tirés de la vente d'équipement au semestre de 2003 se sont établis à 78,0 millions de dollars, en hausse de 11,6 millions ou 17,5 % par rapport à la période correspondante de 2002. Une hausse a été constatée malgré un recul des ajouts bruts d'abonnés au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003, qui se sont établis à 224 200 et à 429 900, respectivement, comparativement à 263 300 et à 501 900 aux périodes correspondantes de 2002. La hausse des produits est en grande partie attribuable à la discipline en matière de fixation des prix des appareils, à la gamme de produits et à l'intensification des efforts déployés pour la fidélisation et la mise à niveau.

Les produits des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur Mobilité au secteur Communications. Ces produits et les charges connexes du secteur Communications sont éliminés lors de la consolidation.

**Indicateurs clés de l'exploitation – Secteur Mobilité**

(nombre d'abonnés et ajouts en milliers)	2003	2002	Variation	%
<b>Au 30 juin</b>				
Abonnés – services postpayés	2 615,0	2 341,6	273,4	11,7
Abonnés – services prépayés	550,1	429,2	120,3	28,2
Abonnés – total	3 165,1	2 770,8	394,3	14,2
Population globale <sup>1</sup> couverte par les services, y compris l'itinérance et la revente (en millions) <sup>2</sup>	28,3	26,2	2,1	8,0
<b>Trimestre terminé le 30 juin</b>				
Ajouts nets d'abonnés – postpayés	81,1	91,0	(9,9)	(10,9)
Ajouts nets d'abonnés – prépayés	21,7	11,6	10,1	87,4
Ajouts nets d'abonnés – total	102,8	102,6	0,2	0,2
Taux de désabonnement, par mois (en %) <sup>3a</sup>	1,3	2,0	(0,7)	-
Frais d'acquisition <sup>3b</sup> par ajout brut d'abonné (en dollars) <sup>3c</sup>	428	420	8	1,9
RMPA (en dollars) <sup>3d</sup>	56	55	1	1,8
Marge du BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	38,2	26,2	12,0	-
Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	4,7	4,1	0,6	-
BAIIA, à l'exclusion des frais de marketing <sup>3e</sup> (en millions de dollars)	297,3	228,7	68,6	30,0
<b>Semestre terminé le 30 juin</b>				
Ajouts nets d'abonnés – postpayés	124,4	152,6	(28,2)	(18,5)
Ajouts nets d'abonnés – prépayés	45,1	40,5	4,6	11,4
Ajouts nets d'abonnés – total	169,5	193,1	(23,6)	(12,2)
Taux de désabonnement, par mois (en %) <sup>3a</sup>	1,4	1,9	(0,5)	-
Frais d'acquisition <sup>3b</sup> par ajout brut d'abonné (en dollars) <sup>4</sup>	427	412	15	3,6
PMAA (en dollars)	55	54	1	1,9
Marge du BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	37,3	27,8	9,5	-
Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	4,1	4,2	(0,1)	-
BAIIA, à l'exclusion des frais de marketing (en millions de dollars)	563,4	426,2	137,2	32,2

- 1) Par « population » on entend une personne vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture<sup>1</sup>.
- 2) TELUS Mobilité n'a pas activé toutes les zones numériques d'itinérance. La population couverte par les services numériques SCP de TELUS Mobilité s'est établie à 21,5 millions et à 28,0 millions, y compris l'entente de services d'itinérance et de revente conclue avec Bell Mobilité et Aliant Telecom Wireless. La population couverte par les services SCP et Mike de TELUS Mobilité s'est élevée à 25,4 millions.
- 3) Les mesures suivantes ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus du Canada. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil. Ces mesures sont ainsi définies :
  - a. Par taux de désabonnement on entend le nombre d'appareils d'abonnés débranchés divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau, exprimé sous forme de taux mensuel pour une période donnée.
  - b. Par frais d'acquisition on entend le montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des clients au cours d'une période donnée.
  - c. Par frais d'acquisition par ajout brut d'abonné on entend le montant obtenu en divisant les frais de marketing par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.
  - d. Par RMPA on entend le nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu en divisant le revenu tiré des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période.
  - e. Le BAIIA, à l'exclusion des frais d'acquisition, est une mesure de la rentabilité de l'exploitation normalisée en fonction des coûts inhérents à l'ajout de clients au cours de la période.
- 4) Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, les frais d'acquisition de 412 \$ ne tenaient pas compte du montant de 21,0 millions de dollars résultant de la clarification favorable de la législation fiscale sur la taxe de vente provinciale de l'Ontario, représentant la contrepassation d'un montant cumulatif au titre des frais d'acquisition. Compte tenu de la réduction de 21,0 millions de dollars, les frais d'acquisition du semestre terminé le 30 juin 2002 s'établiraient à 370 \$.

<sup>1</sup> Tiré de la définition du glossaire du Rapport annuel.

## Charges d'exploitation – Secteur Communications

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 30 juin	714,1	784,3	(70,2)	(9,0)
Semestre terminé le 30 juin	1 453,8	1 590,4	(136,6)	(8,6)

Les charges d'exploitation du secteur Communications ont diminué pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison principalement des économies résultant du programme d'efficacité opérationnelle et de la réduction des coûts liés aux ventes d'équipement. L'accroissement des charges de retraite en 2003 et le crédit d'impôt à l'investissement de 40 millions de dollars reçu au deuxième trimestre de 2002 ont contrebalancé en partie ces économies. Le texte qui suit présente les principaux changements survenus au chapitre des charges d'exploitation en tant qu'entreprise de services locaux titulaire (ESLT) et des charges d'exploitation en tant qu'entreprise autre qu'une entreprise de services locaux titulaire (ESLT).

Les charges d'exploitation attribuables aux activités exercées en tant qu'une ESLT ont diminué de 62,5 millions de dollars ou 9,9 % et de 131,1 millions ou 10,2 %, respectivement, s'établissant à 569,4 millions de dollars et à 1 153,9 millions, respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003, comparativement à 631,9 millions de dollars et à 1 285,0 millions, respectivement, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette baisse est surtout imputable aux facteurs suivants :

- Des économies supplémentaires de 77,0 millions de dollars et de 152,0 millions, respectivement, au titre des salaires et des charges sociales ont été réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle. La compression de l'effectif réalisée dans le cadre de ce programme s'est établie à environ 250 postes pour le trimestre courant et à environ 850 depuis le début de l'exercice;
- Des économies supplémentaires non liées aux salaires, de 27,0 millions de dollars et de 47,0 millions, respectivement, ont été réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle, en raison de la réduction des coûts indirects liés au personnel, du recours à un moins grand nombre de contractants et de la baisse des frais de publicité et de promotion;
- Les coûts liés aux ventes d'équipement ont diminué de 26,2 millions de dollars et de 40,7 millions, respectivement, principalement à cause de la baisse des ventes d'équipement de transmission de la voix et de transmission de données, ce qui comprend une réduction d'environ 7,0 millions de dollars et de 12,0 millions des coûts liés aux services Internet haute vitesse découlant de la baisse des ajouts bruts d'abonnés à Internet haute vitesse et de la constatation dans les produits d'exploitation de certains escomptes promotionnels accordés aux clients;
- Les paiements versés à Verizon Communications Inc. (« Verizon ») en vertu de la *Software and Related Technology and Services Agreement* (convention à l'égard des logiciels, de la technologie et des services) ont diminué de 2,9 millions de dollars et de 6,9 millions, respectivement;
- Au crédit d'impôt à l'investissement de 40 millions de dollars reçu au deuxième trimestre de 2002 correspond seulement un crédit comparable de 1,0 million au premier trimestre de 2003. Les crédits d'impôt à l'investissement découlent du règlement émanant des autorités fiscales relativement à des réclamations formulées au cours d'exercices précédents et ils ont été comptabilisés à titre de réduction des charges d'exploitation;
- Les charges d'exploitation ont augmenté de 12,0 millions de dollars et de 26,8 millions, respectivement, par suite de la plus faible capitalisation du coût de la main-d'œuvre représentant la baisse des salaires et des charges sociales découlant des économies réalisées dans le cadre du programme d'efficacité opérationnelle;
- Les charges de retraite ont augmenté de 11,6 millions de dollars et de 27,8 millions, respectivement, au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées;
- Tous les autres changements ont fait augmenter les charges de 9,1 millions de dollars pour le trimestre, et de 25,0 millions pour le semestre.

Les charges d'exploitation attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT se sont établies à 144,7 millions de dollars et à 299,9 millions, respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003, par rapport à 152,4 millions et à 305,4 millions, respectivement, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui représente des diminutions de 7,7 millions de dollars ou 5,0 % et de 5,5 millions ou 1,8 %, respectivement. Malgré la progression des produits d'exploitation, les charges ont diminué grâce aux mesures d'efficacité opérationnelle et à une plus grande utilisation des installations intraréseau.

**Charges d'exploitation – Secteur Mobilité**

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 30 juin	366,7	373,0	(6,3)	(1,7)
Semestre terminé le 30 juin	724,2	701,6	22,6	3,2

Les charges d'exploitation du secteur Mobilité se sont améliorées de 6,3 millions de dollars ou 1,7 % au deuxième trimestre, tandis qu'elles ont légèrement augmenté (après normalisation au titre du règlement favorable de 21,0 millions de dollars relatif à la législation fiscale sur la taxe de vente provinciale) de 1,6 millions ou 0,2 % au premier semestre de 2003, par rapport aux périodes correspondantes de 2002. TELUS Mobilité a réussi à réaliser des économies d'échelle, comme en témoignent l'augmentation de 14,2 % du nombre d'abonnés et la croissance de 16,1 % au deuxième trimestre des produits d'exploitation tirés des services de réseau, tout en préservant une structure de coûts relativement fixes pour ce qui est du soutien administratif.

Les charges liées aux ventes d'équipement ont diminué de 9,1 millions de dollars ou 9,3 %, pour se chiffrer à 89,0 millions au deuxième trimestre, par rapport à 98,1 millions à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de 2003, les charges ont augmenté de 7,4 millions de dollars ou 4,5 % par rapport à la période correspondante de 2002. Cependant, les charges de l'exercice précédent comprenaient une réduction de 21,0 millions de dollars résultant d'une clarification de la législation fiscale sur la taxe de vente provinciale s'appliquant au financement des appareils et qui est représentée par la contrepassation de frais de marketing liés à l'acquisition cumulatifs enregistrés antérieurement. Après normalisation pour exclure le crédit de 2002 au titre de la taxe de vente provinciale, les charges du premier semestre de 2003 ont reculé de 13,6 millions ou 7,3 %, en raison principalement de la baisse du nombre d'ajouts bruts d'abonnés et de l'amélioration des prix des appareils, y compris des taux de change favorables. Pour le trimestre courant et le premier semestre de 2003, le nombre d'ajouts bruts d'abonnés s'est établi à 224 200 et à 429 900, respectivement, par rapport à 263 300 et à 501 900 pour les périodes correspondantes de 2002. L'amélioration des coûts attribuable à la réduction du nombre d'ajouts bruts d'abonnés a été contrebalancée en partie par les efforts accrus déployés au cours du trimestre en vue de la fidélisation. Les coûts des appareils sont inclus dans les frais de marketing liés à l'acquisition.

Les charges d'exploitation des services de réseau comprennent les charges liées aux sites, les coûts de transmission, les licences d'utilisation de spectre, les taxes prélevées sur la contribution et les autres coûts directs liés à l'exploitation des réseaux. Les charges d'exploitation des services de réseau ont peu bougé, s'établissant à 90,8 millions de dollars et à 176,8 millions au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003, respectivement, comparativement à 89,8 millions de dollars et à 176,7 millions aux périodes correspondantes de 2002. Ces résultats ont été enregistrés en dépit des hausses imputables aux frais de transmission et aux charges liées aux sites visant à soutenir l'augmentation des sites et du nombre d'abonnés et l'amélioration de la qualité et de la couverture du réseau, hausses qui ont été compensées par la baisse de 1,5 million de dollars au deuxième trimestre et de 6,5 millions au premier semestre des frais des licences d'utilisation de spectre octroyées par Industrie Canada. TELUS Mobilité a tout mis en œuvre pour comprimer ces coûts, notamment en négociant de meilleurs taux pour la transmission par le truchement d'installations louées, les services d'itinérance et l'entretien avec un certain nombre d'entreprises de télécommunications et de fournisseurs clés. La population couverte par les services numériques SCP a augmenté de 6,5 millions (Bell – 5,1 millions et Aliant – 1,4 million), passant de 21,5 millions avant les ententes de services d'itinérance et de revente à 28,0 millions en incluant les zones d'itinérance et de revente branchées à la fin du deuxième trimestre. Le total de la population couverte par les services numériques (Mike et SCP) au 30 juin 2003 s'élevait à 25,4 millions (28,0 millions en incluant toutes les zones de service d'itinérance numérique), comparativement à 24,9 millions un an plus tôt.

Les frais de marketing, compte non tenu du financement des appareils, se sont chiffrés à 65,2 millions de dollars au deuxième trimestre et à 121,1 millions au premier semestre de 2003, par rapport à 58,1 millions et à 107,5 millions aux périodes correspondantes de 2002. Ces hausses sont surtout imputables à l'augmentation de la rémunération versée aux détaillants et liée à l'expansion du nombre cumulé d'abonnés et à l'activité accrue au titre des renouvellements de contrats. Par ailleurs, les retenues au titre de la rémunération versée aux détaillants se sont amenuisées en raison de l'amélioration du taux de désabonnement d'un exercice à l'autre. Les frais d'acquisition se sont chiffrés à 428 \$ au deuxième trimestre, comparativement à 420 \$ à la période correspondante de 2002. Au premier semestre de 2003, les frais d'acquisition se sont établis à 427 \$ comparativement à 412 \$ (compte non tenu du crédit de 21,0 millions de dollars au titre de la clarification de la législation sur la taxe de vente provinciale) à la période correspondante de 2002. Les légères hausses des frais d'acquisition sont principalement imputables à l'augmentation des frais de marketing et au nombre moins élevé que prévu d'ajouts bruts d'abonnés, faisant contrepoids à la diminution du financement des appareils.

Les frais généraux et d'administration comprennent les salaires et les charges sociales, les installations, les services à la clientèle, les créances irrécouvrables et divers autres frais. Les frais généraux et d'administration ont diminué au

deuxième trimestre malgré la croissance du nombre d'abonnés, de 14,2 %, et celle des produits tirés des services de réseau de 16,1 %, ce trimestre. Les frais généraux et d'administration se sont établis à 121,7 millions de dollars et à 253,5 millions pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2003, respectivement, comparativement à 127,0 millions de dollars et à 252,0 millions aux périodes correspondantes de 2002. La baisse de 5,3 millions de dollars au deuxième trimestre est surtout attribuable à la diminution des créances irrécouvrables, les conversions du système de facturation ayant été achevées en 2002. TELUS Mobilité a mené à terme cinq conversions majeures du système de facturation en octobre 2002, qui se sont étalées sur 18 mois. TELUS Mobilité a réduit l'effectif d'équivalent temps plein, qui est passé de 5 211 employés il y a un an, à 5 033. La masse salariale est inchangée au deuxième trimestre, bien que les niveaux de service à la clientèle soient préservés et que le taux de désabonnement diminue. Les frais sont restés essentiellement stables au premier semestre de 2003 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

**Bénéfice<sup>1</sup> avant intérêts, impôts, et amortissement (BAIIA) par secteur**

Trimestre terminé le 30 juin (en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Secteur Communications	<b>518,5</b>	502,2	16,3	3,2
Secteur Mobilité	<b>201,3</b>	118,8	82,5	69,4
<b>TELUS – consolidé</b>	<b>719,8</b>	621,0	98,8	15,9

Semestre terminé le 30 juin (en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Secteur Communications	<b>1 010,7</b>	968,9	41,8	4,3
Secteur Mobilité	<b>379,9</b>	241,4	138,5	57,4
<b>TELUS – consolidé</b>	<b>1 390,6</b>	1 210,3	180,3	14,9

1) Compte non tenu des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif.

**Marge<sup>2</sup> du BAIIA<sup>1</sup> par secteur (en %)**

Trimestre terminé le 30 juin (en millions de dollars)	2003	2002	Variation
Secteur Communications	<b>42,1</b>	39,0	3,1
Secteur Mobilité <sup>3</sup>	<b>35,4</b>	24,2	11,2
<b>TELUS – consolidé</b>	<b>40,6</b>	35,5	5,1

Semestre terminé le 30 juin (en millions de dollars)	2003	2002	Variation
Secteur Communications	<b>41,0</b>	37,9	3,1
Secteur Mobilité <sup>3</sup>	<b>34,4</b>	25,6	8,8
<b>TELUS – consolidé</b>	<b>39,6</b>	35,1	4,5

1) Compte non tenu des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif.

2) BAIIA divisé par le total des produits.

3) La marge du BAIIA exprimée en pourcentage des produits tirés des services de réseau s'est élevée à 38,2 % au deuxième trimestre de 2003 et à 37,3 % depuis le début de l'exercice 2003, comparativement à 26,2 % et à 27,8 % (25,4 % avant la clarification de la législation sur la taxe de vente provinciale) aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Le BAIIA du secteur Communications, compte non tenu des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, a augmenté au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs suivants :

- Des économies de, respectivement, 104 millions de dollars et 199 millions, résultant du programme d'efficacité opérationnelle;
- Le BAIIA des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT a augmenté de 23,7 millions de dollars et de 45,7 millions, respectivement;
- Cette augmentation a été contrebalancée en partie par l'incidence négative de la décision relative au plafonnement des prix, la baisse des produits tirés des services interurbains et des autres produits, l'accroissement des charges de retraite et le crédit d'impôt à l'investissement reçu en 2002.

Après normalisation pour tenir compte de l'incidence négative de la décision relative au plafonnement des prix, le BAIIA du secteur Communications a augmenté de 41,5 millions de dollars ou 8,2 % et de 88,9 millions ou 9,2 %, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003, comparativement à 2002.

TELUS Mobilité a continué d'appliquer avec succès sa stratégie nationale axée sur la croissance rentable des produits. L'augmentation du BAIIA est en grande partie attribuable aux facteurs suivants :

- Un solide RMPA et une croissance du nombre d'abonnés de concert avec une diminution importante du taux de désabonnement;
- Les mesures de compression;

- Les économies d'échelle liées à l'accroissement des gains de rendement découlant de l'intégration réussie des activités de TELUS Mobilité.

Dans le secteur Mobilité, ces données indiquent la poursuite de la tendance favorable du BAIIA qui s'est dessinée au premier trimestre de 2003. La croissance des produits tirés des services de réseau s'est répercutée sur le BAIIA au deuxième trimestre à hauteur de 113 %. Par conséquent, le BAIIA du premier semestre de 2003 a augmenté de 57,4 % pour s'établir à 379,9 millions de dollars. Compte non tenu de la clarification, de 21,0 millions de dollars, de la législation sur la taxe de vente provinciale, le BAIIA du premier semestre de 2003 s'est accru de 72,4 %. La marge du BAIIA exprimée en pourcentage des produits tirés des services de réseau s'est élevée à 38,2 % au deuxième trimestre et à 37,3 % au premier semestre de 2003, comparativement à 26,2 % et à 27,8 %, respectivement (25,4 % avant la clarification de la législation sur la taxe de vente provinciale) par rapport aux périodes correspondantes de 2002.

<b>Amortissement</b>				
(en millions de dollars)				
Trimestre terminé le 30 juin	2003	2002	Variation	%
Amortissement des actifs corporels	<b>322,0</b>	300,1	21,9	7,3
Amortissement des actifs incorporels	<b>88,1</b>	85,1	3,0	3,5
<hr/>				
Semestre terminé le 30 juin	2003	2002	Variation	%
(en millions de dollars)				
Amortissement des actifs corporels	<b>640,6</b>	591,2	49,4	8,4
Amortissement des actifs incorporels	<b>180,6</b>	168,4	12,2	7,2

L'amortissement a augmenté de 24,9 millions de dollars et de 61,1 millions, respectivement, au trimestre et au premier semestre terminés le 30 juin 2003 par rapport aux périodes correspondantes de 2002, en raison principalement de la croissance des immobilisations dont la durée de vie est plus courte, y compris les logiciels du système de facturation, les réseaux de transmission des données et les logiciels administratifs.

<b>Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif</b>				
(en millions de dollars)				
	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 30 juin	<b>3,3</b>	3,1	0,2	6,5
Semestre terminé le 30 juin	<b>9,8</b>	15,6	(5,8)	(37,2)

Des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif ont été constatés au titre du programme d'efficacité opérationnelle. En 2001, la société a mis en œuvre la première phase du programme d'efficacité opérationnelle ayant pour objectif d'accroître la productivité des opérations et du capital ainsi que la compétitivité. Les deuxième et troisième phases du programme ont débuté en 2002, et la troisième phase se poursuit en 2003. De plus amples informations sont fournies à la note complémentaire 4 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les mesures de réduction de l'effectif instaurées depuis le début de 2002 se sont traduites par la suppression d'environ 6 050 postes. Depuis la mise en œuvre du programme d'efficacité opérationnelle en 2001 et jusqu'au 30 juin 2003, la société a supprimé quelque 6 850 postes, à savoir 4 900 postes d'unité de négociation et 1 950 postes de gestion. TELUS croit qu'elle réussira à procéder à une autre diminution nette de 450 postes en 2003, pour atteindre les objectifs du programme d'efficacité opérationnelle, soit une diminution nette prévue de 7 300 postes.

Les économies liées au BAIIA depuis la mise en œuvre du programme d'efficacité opérationnelle ont augmenté pour se chiffrer à environ 349 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de 2003. Selon les prévisions actuelles, les économies annuelles pour 2003 devraient s'établir à environ 450 millions de dollars. Par la suite, les économies annuelles récurrentes devraient se chiffrer à environ 550 millions de dollars.

<b>Autres charges</b>				
(en millions de dollars)				
	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 30 juin	<b>6,6</b>	5,9	0,7	11,9
Semestre terminé le 30 juin	<b>12,2</b>	10,7	1,5	14,0

Les autres charges comprennent la charge liée à la titrisation de créances, les dons de bienfaisance, les revenus ou la perte de valeur de placements de portefeuille, les gains et les pertes sur la cession de propriétés, et les activités abandonnées en 2002. Au cours du deuxième trimestre de 2003, la société a vendu plusieurs propriétés et a constaté des gains nets de 7,3 millions de dollars. La société a également comptabilisé des pertes de valeur de ses placements de portefeuille et des pertes sur les cessions d'actifs totalisant 7,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2003,



comparativement à 2,7 millions à la période correspondante de 2002. Au premier semestre de 2003, les gains tirés de la vente de propriétés se sont établis à 15,5 millions de dollars. La charge liée à la titrisation de créances a augmenté de 3,7 millions de dollars et de 6,1 millions au deuxième trimestre et au premier semestre terminés le 30 juin 2003 par rapport aux périodes correspondantes de 2002, en raison de l'expansion du programme de titrisation. Le produit tiré de la titrisation s'est établi en moyenne à 464 millions de dollars au premier semestre de 2003, comparativement à 140 millions à la période correspondante de l'exercice précédent.

#### Coûts de financement

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 30 juin	169,1	174,0	(4,9)	(2,8)
Semestre terminé le 30 juin	330,7	355,4	(24,7)	(6,9)

Les coûts de financement comprennent les intérêts débiteurs sur les dettes à long terme et à court terme, les intérêts créditeurs, les gains et pertes de change et l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt. Les intérêts sur les dettes à long terme et à court terme ont reculé de 10,0 millions de dollars et de 19,5 millions, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre terminés le 30 juin 2003 par rapport aux périodes correspondantes de 2002, en raison principalement des rachats et des remboursements de dettes, contrebalancés en partie par une hausse du taux d'intérêt effectif. L'encours moyen de la dette au deuxième trimestre de 2003 s'est établi à 7 972 millions de dollars (8 888 millions au deuxième trimestre de 2002), alors que le taux d'intérêt effectif sur l'encours moyen de la dette était de 8,2 % (7,9 % en 2002). Au premier semestre de 2003, l'encours moyen de la dette s'est établi à 8 129 millions de dollars (8 842 millions au premier semestre de 2002), alors que le taux d'intérêt effectif sur l'encours moyen de la dette était de 8,2 % (8,0 % en 2002). Comme TELUS maintient un programme de couverture comprenant des swaps de devises, ses intérêts débiteurs ont généralement été insensibles au récent raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les intérêts créditeurs ont diminué de 4,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2003 comparativement au deuxième trimestre de 2002. Cette diminution est principalement imputable à la constatation d'intérêts créditeurs au deuxième trimestre de 2002 qui découlaient de crédits d'impôt à l'investissement. Pour le premier semestre terminé le 30 juin 2003, les intérêts créditeurs ont augmenté de 5,5 millions de dollars, par rapport à la période correspondante de 2002, surtout à cause de la constatation d'intérêts créditeurs supplémentaires au premier trimestre de 2003 au titre du règlement de questions d'ordre fiscal.

#### Impôts sur les bénéfices

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 30 juin	54,9	33,1	21,8	65,9
Semestre terminé le 30 juin	49,0	49,6	(0,6)	(1,2)

L'augmentation des impôts sur les bénéfices au trimestre terminé le 30 juin 2003, par rapport à la période correspondante de 2002, découle surtout de la hausse du bénéfice avant impôts. Pour le semestre terminé le 30 juin 2003, les impôts sur les bénéfices sont demeurés relativement inchangés par rapport à ceux de 2002, car TELUS a comptabilisé un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 47,0 millions de dollars au premier trimestre de 2003, au titre du règlement de questions d'ordre fiscal liées aux exercices précédents. Ce règlement a été contrebalancé en partie par une hausse des impôts sur les bénéfices liée à l'augmentation du bénéfice avant impôts.

#### Part des actionnaires sans contrôle

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 30 juin	1,0	1,3	(0,3)	(23,1)
Semestre terminé le 30 juin	1,7	1,8	(0,1)	(5,6)

La part des actionnaires sans contrôle représente principalement la participation d'un associé dans l'une des activités non stratégiques de TELUS.

#### Dividendes sur actions privilégiées

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 30 juin	0,8	0,9	(0,1)	-
Semestre terminé le 30 juin	1,7	1,8	(0,1)	-

Le dividende trimestriel sur actions privilégiées est demeuré relativement stable.

**Intérêts sur les débetures convertibles**

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 30 juin	1,8	1,7	0,1	5,9
Semestre terminé le 30 juin	3,5	3,3	0,2	6,1

Les intérêts sur les débetures convertibles sont présentés déduction faite des impôts y afférents. Ces débetures étant convertibles en actions sans droit de vote et étant classées dans les capitaux propres au bilan, les intérêts connexes sont imputés aux bénéfices non répartis plutôt que portés aux intérêts débiteurs.

**Situation de trésorerie et sources de financement****Liquidités provenant des activités d'exploitation**

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 30 juin	470,7	276,8	193,9	70,0
Semestre terminé le 30 juin	870,4	570,5	299,9	52,6

Les liquidités provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une amélioration du BAIIA de 98,8 millions de dollars et 180,3 millions, respectivement;
- Une variation des impôts futurs, déduction faite de la variation des impôts à recevoir de 71,9 millions de dollars et de 77,6 millions, respectivement, découlant principalement du règlement de questions d'ordre fiscal;
- Une diminution du placement au poste Débiteurs de 53,8 millions de dollars et de 140,8 millions, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003, comparativement à une diminution du placement au poste Débiteurs de 72,5 millions de dollars et de 42,3 millions, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2002;
- Partiellement compensées par une augmentation des paiements au titre des mesures de restructuration et de réduction de l'effectif de 13,3 millions de dollars et de 124,2 millions, respectivement. Les paiements en 2003 se sont chiffrés à 47,6 millions de dollars et à 201,5 millions au premier semestre, respectivement, par rapport à 34,3 millions de dollars et à 77,3 millions pour les périodes correspondantes de 2002.

**Liquidités provenant des (affectées aux) activités d'investissement**

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 30 juin	(286,0)	(572,9)	286,9	50,1
Semestre terminé le 30 juin	(468,6)	(988,2)	519,6	52,5

En comparaison avec les montants inscrits pour les périodes correspondantes il y a un an, le montant net des liquidités affectées aux activités d'investissement a diminué pour le deuxième trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003. Cette diminution est principalement attribuable à la réduction des dépenses en immobilisations. Par ailleurs, la société a cédé des propriétés non stratégiques et monétisé un placement pour un produit net de 19,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2003. Au premier trimestre de 2003, la société a cédé un immeuble administratif aux termes d'un contrat de cession-bail. Un gain avant impôts de 8,2 millions de dollars au titre de la cession de la propriété, compris dans le produit en espèces total de 19,3 millions, a été reporté et amorti sur la durée du contrat de location.

**Dépenses en immobilisations sectorielles**

(en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 30 juin				
Secteur Communications	227,4	407,9	(180,5)	(44,3)
Secteur Mobilité	78,1	140,7	(62,6)	(44,5)
Dépenses en immobilisations – générales	305,5	548,6	(243,1)	(44,3)
Intensité des dépenses en immobilisations <sup>1</sup> (%)	17,2	31,4	(14,2)	

Semestre terminé le 30 juin (en millions de dollars)	2003	2002	Variation	%
Secteur Communications	<b>380,9</b>	717,0	(336,1)	(46,9)
Secteur Mobilité	<b>132,4</b>	237,5	(105,1)	(44,3)
Dépenses en immobilisations – générales	<b>513,3</b>	954,5	(441,2)	(46,2)
Intensité des dépenses en immobilisations <sup>1</sup> (%)	<b>14,6</b>	27,7	(13,1)	

<sup>1</sup> L'intensité du capital est mesurée en divisant les dépenses en immobilisations dans les produits d'exploitation, exprimées en pourcentage des produits. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses en immobilisations avec celui d'autres entreprises du même secteur.

Les dépenses en immobilisations du secteur Communications ont diminué au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003 par rapport aux périodes correspondantes de 2002. Au deuxième trimestre, les dépenses liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont reculé de 48,5 millions de dollars pour s'établir à 35,0 millions; au premier semestre, les dépenses liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont reculé de 69,8 millions de dollars pour s'établir à 53,6 millions. Les dépenses liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont diminué parce que la société a surtout cherché, lors du déploiement, à satisfaire les exigences découlant de la croissance en se servant des actifs en place. Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'une ESLT ont diminué de 132,0 millions de dollars pour s'établir à 192,4 millions au deuxième trimestre, tandis qu'elles ont diminué de 266,3 millions de dollars pour s'établir à 327,3 millions au premier semestre, par rapport aux périodes correspondantes de 2002. Les raisons principales pour lesquelles les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'une ESLT ont reculé sont les suivantes :

- Les dépenses liées aux installations et systèmes Internet haute vitesse (LNPA) ont reculé de 50,3 millions de dollars et de 98,4 millions, respectivement, pour s'établir à 20,7 millions de dollars et à 41,2 millions, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre terminés le 30 juin 2003, par rapport aux périodes correspondantes de 2002. Le recul des dépenses liées aux LNPA s'explique par l'utilisation accrue des installations existantes, l'achèvement de systèmes en 2002 et le ralentissement de la croissance dans l'industrie;
- Aucun achat n'a été effectué auprès de Verizon en 2003 au titre de licences d'utilisation de logiciels et de licences de marques de commerce, comparativement à 27,4 millions de dollars et à 53,7 millions, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2002;
- Les dépenses liées à l'infrastructure du réseau ont baissé de 34,5 millions de dollars et de 52,7 millions, respectivement, en raison de la réduction de la demande visant les installations;
- Les dépenses liées aux systèmes et processus internes ont diminué en raison de l'achèvement de projets en 2002, comme prévu, notamment celui concernant la plate-forme de services de cartes et de services d'interurbains nationaux et celui touchant des applications Web internes.

Le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur Communications a reculé pour se chiffrer à 18,4 % et à 15,5 %, respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003, contre 31,7 % et 28,0 %, respectivement, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Par suite de la diminution des dépenses en immobilisations et de l'amélioration du BAIIA, la contribution du secteur Communications aux flux de trésorerie (BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations) a augmenté pour s'établir à 291,1 millions de dollars et à 629,8 millions, respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003, rapport à 94,3 millions et à 251,9 millions, respectivement, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les dépenses en immobilisations du secteur Mobilité ont reculé considérablement au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003, par rapport aux périodes correspondantes de 2002. TELUS Mobilité a continué d'accroître la couverture des services numériques de téléphonie cellulaire au deuxième trimestre de 2003. Les raisons principales pour lesquelles les dépenses en immobilisations ont diminué considérablement sur une période de douze mois sont les suivantes :

- Implantation du réseau numérique 1X en 2002;
- Conversion des réseaux analogiques en réseaux numériques en 2002;
- Baisse des coûts liés à l'accroissement de la couverture en 2003, qui découle de l'application des ententes de services d'itinérance et de revente en 2002 conclues avec Bell Mobilité et Aliant Telecom Wireless;
- Moment choisi pour effectuer les dépenses en immobilisations liées au réseau en 2003, baisse prévue des ajouts nets d'abonnés, amélioration des coûts des équipements d'infrastructure et raffermissement du dollar canadien.

Les cibles de rendement ont été réduites en ce qui a trait aux dépenses en immobilisations du secteur Mobilité, lequel prévoit tout de même accroître ses dépenses en immobilisations au deuxième semestre de 2003.

Au 30 juin 2003, la population couverte par le réseau 1X de TELUS Mobilité, y compris les régions couvertes par les ententes de services d'itinérance et de revente, était de 24,3 millions. L'intensité des dépenses en immobilisations de TELUS Mobilité s'est établie, respectivement, à 13,8 % et à 12,0 % au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003, comparativement à 28,6 % et à 25,2 % aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la baisse des dépenses en immobilisations et d'une hausse sensible des produits tirés des services de réseau. Étant donné la croissance continue du BAIIA et la plus faible intensité des dépenses en immobilisations, le secteur Mobilité a substantiellement augmenté ses flux de trésorerie (BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations), les portant à 123,2 millions de dollars et à 247,5 millions, respectivement, pour le deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice de 2003, comparativement à un montant négatif de 21,9 millions de dollars et à un montant positif de 3,9 millions aux périodes correspondantes de 2002.

Grâce à la réduction des dépenses en immobilisations et à l'amélioration du BAIIA dans les deux secteurs, les flux de trésorerie consolidés (BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations) ont progressé pour s'établir à 414,3 millions de dollars et à 877,3 millions, respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2003, comparativement à 72,4 millions et à 255,8 millions, respectivement, aux périodes correspondantes de 2002. La société prévoit que les dépenses en immobilisations augmenteront au cours du deuxième semestre de l'exercice, tout en maintenant un ratio d'intensité de 15 % à 18 %, un niveau inférieur à l'objectif annuel fixé pour 2003.

<b>Liquidités provenant des (affectées aux) activités de financement</b> (en millions de dollars)	<b>2003</b>	2002	Variation	%
Trimestre terminé le 30 juin	<b>(175,5)</b>	332,7	(508,2)	(152,8)
Semestre terminé le 30 juin	<b>(376,2)</b>	391,6	(767,8)	(196,1)

Les liquidités affectées aux activités de financement ont augmenté au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison de remboursements de dettes de 148,2 millions de dollars et de 330,8 millions effectués en 2003, respectivement, par rapport à une dette nette émise de 338,7 millions de dollars et de 389,9 millions, respectivement, en 2002. Les remboursements au titre de la dette nette au premier semestre de 2003 comprenaient environ 156,0 millions de dollars au titre des facilités bancaires, 150,9 millions au titre de billets à moyen terme et 30,0 millions au titre des obligations hypothécaires de premier rang. Des produits de 21,0 millions de dollars et de 41,1 millions, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2003 ont été tirés de l'émission de nouvelles actions ordinaires et sans droit de vote, en vertu du régime d'achat d'actions à l'intention des employés et du régime d'options sur actions (comparativement à un produit de 24,5 millions de dollars et de 57,3 millions, respectivement, pour les mêmes périodes en 2002 en vertu des mêmes régimes et de bons de souscription). Les dividendes en espèces versés aux actionnaires ont augmenté de 17,5 millions de dollars et de 35,5 millions, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003, par rapport aux périodes correspondantes de 2002. L'augmentation des dividendes en espèces découle de la baisse du nombre d'inscriptions au régime de réinvestissement des dividendes (environ 21 % eu égard aux dividendes versés en avril 2003, par rapport à approximativement 47 % un an plus tôt) et de l'augmentation du nombre d'actions en circulation. Le dividende de 0,15 \$ versé par action ordinaire et par action sans droit de vote est demeuré inchangé par rapport à l'exercice précédent.

**Mesures de la liquidité et des sources de capital**

Périodes terminées les	30 juin 2003	30 juin 2002	Variation	31 mars 2002
<b>Éléments des ratios d'endettement et de couverture</b>				
Dettes nettes <sup>1</sup> (en millions de dollars)	8 038,7	9 119,8	(1 081,1)	8 195,3
Total des capitaux investis <sup>2</sup> – valeur comptable (en millions de dollars)	14 593,6	15 537,2	(943,6)	14 705,5
BAIIA (calculé sur douze mois, en millions de dollars)	2 698,9	2 507,9	191,0	2 600,1
Montant net des intérêts débiteurs <sup>3</sup> (sur douze mois, en millions de dollars)	662,1	718,0	(55,9)	667,0
<b>Ratios d'endettement</b>				
Dettes à taux fixe en proportion du total de la dette (%)	94,6	89,5	5,1	95,1
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (années)	6,4	6,8	(0,4)	6,5
Dettes nettes <sup>1</sup> /total des capitaux investis <sup>2</sup> (%)	55,1	58,7	(3,6)	55,7
Dettes nettes/BAIIA <sup>4</sup>	3,0	3,6	(0,6)	3,2
<b>Ratios de couverture</b>				
Couverture par le bénéfice <sup>5</sup>	0,8	2,2	(1,4)	0,7
Couverture des intérêts par le BAIIA <sup>6</sup>	4,1	3,5	0,6	3,9
<b>Autres mesures</b>				
Flux de trésorerie disponibles <sup>7</sup> (sur trois mois, en millions de dollars)	69,0	(261,8)	330,8	375,7
Flux de trésorerie disponibles <sup>7</sup> (sur douze mois, en millions de dollars)	579,6	(692,2)	1 271,8	248,8

- 1) Par dette nette on entend, la dette à long terme plus les obligations à court terme et les chèques en circulation moins l'encaisse et les placements temporaires et moins l'actif (plus le passif) de la couverture relative aux swaps de devises sur les billets libellés en dollars US. Le passif de la couverture s'établissait à 588,2 millions de dollars au 30 juin 2003 (105,5 millions au 30 juin 2002 et 204,6 millions au 31 mars 2003). La dette nette calculée aux présentes comporte un montant nominal lié à la titrisation de créances d'environ 124,1 millions de dollars au 30 juin 2003 (27,6 millions au 30 juin 2002 et 121,5 millions au 31 mars 2003), qui doit être inclus dans le numérateur du calcul du ratio financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS. La dette nette n'est pas touchée par les fluctuations de change étant donné qu'elle inclut (déduit) le passif (l'actif) de couverture net reporté.
- 2) Le total des capitaux investis représente la dette nette plus la part des actionnaires sans contrôle et les capitaux propres.
- 3) Le montant net des intérêts débiteurs représente le montant net des coûts de financement avant les intérêts courus hors caisse et les gains liés au rachat ou au remboursement de dettes, calculé sur douze mois. Les intérêts courus ont été comptabilisés jusqu'au deuxième trimestre de 2001 inclusivement, ce qui a eu des répercussions sur les calculs relatifs à la période terminée le 31 mars 2002. Des gains liés au rachat ou au remboursement de dettes ont été comptabilisés aux deuxième et troisième trimestres de 2001 ainsi qu'aux troisième et quatrième trimestres de 2002, ce qui a eu une incidence sur chacune des périodes pour lesquelles des données sont présentées ci-dessus.
- 4) Le ratio dette nette/BAIIA représente la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA sur douze mois, le BAIIA excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. Cette mesure est essentiellement identique au ratio financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.
- 5) Le ratio de couverture par le bénéfice est une mesure sur douze mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur le total de la dette et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette totale.
- 6) La couverture des intérêts par le BAIIA représente le BAIIA excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.
- 7) Les flux de trésorerie disponibles représentent le BAIIA excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, moins les dépenses en immobilisations, les intérêts en espèces, les taxes et impôts en espèces et les dividendes en espèces. Cette mesure sert à fournir une estimation des flux de trésorerie sous-jacents liés aux éléments identifiés. Tels qu'ils sont définis, les flux de trésorerie disponibles excluent les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, les variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie.

Le solde de l'obligation à court terme et de la dette à long terme au 30 juin 2003 a reculé de 1 045 millions de dollars pour s'établir à 7 343 millions, comparativement à 8 388 millions au 31 décembre 2002. La diminution du solde de la dette comprenait une baisse de 715 millions de dollars de la valeur en dollars canadiens des billets libellés en dollars US, découlant de l'appréciation d'environ 15 % du dollar canadien entre le 31 décembre 2002 et le 30 juin 2003. La dette de TELUS libellée en dollars US est entièrement couverte, ce qui a donné lieu à la constatation d'une

augmentation correspondante de 715 millions de dollars au titre du passif de couverture net reporté (l'actif de couverture reporté de 126,8 millions de dollars au 31 décembre 2002 est devenu un passif de couverture reporté de 588,2 millions de dollars au 30 juin 2003).

Le pourcentage de la dette à taux fixe au 30 juin 2003 a augmenté par rapport au 30 juin 2002, car le montant tiré en vertu des facilités bancaires au 30 juin 2003 a reculé d'environ 570 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, et d'environ 156 millions depuis la fin de 2002.

La diminution du ratio de la dette nette sur le total des capitaux investis au 30 juin 2003 par rapport à l'exercice précédent tient principalement au rachat de dettes d'environ 410 millions de dollars aux troisième et quatrième trimestres de 2002, et aux remboursements nets en 2003. Le total des capitaux propres a progressé d'environ 138 millions de dollars, car la baisse des bénéfices non répartis, imputable principalement aux coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, après impôts, a été largement compensée par le produit net de 323 millions tiré de l'appel public à l'épargne effectué au troisième trimestre de 2002 et de l'émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote au cours des douze derniers mois. Le programme d'efficacité opérationnelle de la société, l'amélioration des marges des dépenses liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT et les solides flux de trésorerie générés par le secteur Mobilité ont donné lieu à une hausse importante des flux de trésorerie disponibles, qui a permis de réduire davantage la dette au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003. Les flux de trésorerie disponibles au deuxième trimestre et au premier semestre de 2003 excédaient les paiements en espèces de 47,6 millions de dollars et de 201,5 millions, respectivement, effectués au titre des mesures de restructuration et de réduction de l'effectif. Les flux de trésorerie disponibles ont diminué au deuxième trimestre de 2003, par rapport à ceux du premier trimestre de 2003, surtout à cause de la hausse de 262,8 millions de dollars des intérêts payés au deuxième trimestre découlant du paiement d'intérêts semestriel de juin.

Le ratio de la dette nette sur le BAIIA au 30 juin 2003 s'est sensiblement amélioré par rapport au 30 juin 2002 et au 31 mars 2003, en raison de la réduction de la dette et de l'augmentation du BAIIA sur douze mois.

Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA au 30 juin 2003 s'est amélioré comparativement au 30 juin 2002 et au 31 mars 2003, en raison de l'augmentation du BAIIA sur douze mois et de la baisse du montant net des intérêts débiteurs sur douze mois.

#### Facilités de crédit

À la fin de juin 2003, les facilités de crédit de TELUS comprenaient une facilité de crédit renouvelable de 1,5 milliard de dollars (ou l'équivalent en dollars US) échéant le 30 mai 2004 (sur laquelle 499 millions de dollars avaient été tirés et 98,2 millions de dollars de lettres de crédit avaient été émises, mais non utilisées), une facilité de crédit renouvelable de 600 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars US) de 364 jours non utilisée, prorogable au gré de TELUS pour tout montant impayé au 26 mai 2004 pour un an sur une base non renouvelable, et environ 74 millions de dollars dans d'autres facilités de crédit bancaires (sur lesquelles aucun montant n'avait été tiré et environ 23,2 millions de dollars de lettres de crédit avaient été émises, mais non utilisées, au 30 juin 2003).

Au 30 juin 2003, TELUS disposait de liquidités non utilisées excédant largement 1,0 milliard de dollars. Les facilités de crédit de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette à long terme et montant de titrisation de l'actif sur le BAIIA sur douze mois) dépasser 4,0:1 (environ 3,0:1 au 30 juin 2003) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs et charges liées à la titrisation de l'actif sur une base de douze mois) être inférieur à 2,5:1 (environ 4,1:1 au 30 juin 2003) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en application de la convention de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. On ne prévoit pas que les calculs comporteront des différences importantes. L'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de solvabilité en particulier.

#### Prospectus préalable

TELUS a déposé un prospectus préalable visant 3 milliards de dollars à la mi-juin 2003 lequel permet à la société, si elle le souhaite, de placer rapidement et efficacement des titres d'emprunt, des titres de participation ou des bons de souscription si elle veut émettre des titres au cours des deux prochaines années. Tout produit recueilli dans le cadre du prospectus serait affecté au remboursement de la dette, au financement des dépenses en immobilisations et aux besoins généraux de la société. Le nouveau prospectus préalable a remplacé un prospectus préalable antérieur visant 10 milliards de dollars qui était sur le point de venir à échéance.

## Vente de créances

TELUS Communications Inc., filiale en propriété exclusive de TELUS, peut vendre un intérêt dans certaines de ses créances jusqu'à concurrence de 650 millions de dollars. Elle doit maintenir une cote de solvabilité de Dominion Bond Rating Service (DBRS) d'au moins BBB (faible), sinon l'acheteur pourra exiger de freiner le programme de vente. Au 28 juillet 2003, la cote de solvabilité était d'un niveau plus élevé (BBB) que la cote devant être maintenue. La valeur des créances titrisées au 30 juin 2003 se chiffrait à 485 millions de dollars. Se reporter à la note complémentaire 9 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les facilités de crédit de TELUS exigent qu'une tranche des créances vendues soit ajoutée à la dette aux fins du calcul du ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de la convention de crédit. Cette tranche est calculée sur une base mensuelle et dépend du rendement continu au chapitre du recouvrement du lot de créances. Au 30 juin 2003, ce montant, défini comme le montant de titrisation de l'actif, était d'environ 124,1 millions de dollars.

## Cotes de solvabilité

Les décisions suivantes eu égard aux cotes ont été prises au cours du trimestre terminé le 30 juin 2003 ;

- Le 16 avril 2003, Moody's Investor Service a modifié la perspective concernant la cote de solvabilité des dettes de premier rang non garanties de TELUS Corporation, la faisant passer de « négative » à « stable ».
- Le 1<sup>er</sup> mai 2003, DBRS a cessé d'accorder une cote aux programmes de papier commercial de TELUS Corporation, de TELUS Communications Inc. et de TELUS Communications (Québec) Inc., étant donné que TELUS n'avait aucune émission en circulation. Le 17 juin 2003, DBRS a révisé la tendance concernant la cote de TELUS Corporation, de TELUS Communications Inc. et de TELUS Communications (Québec) Inc., la faisant passer de « négative » à « stable ».
- Le 28 mai 2003, Fitch Ratings a modifié la perspective concernant la cote TELUS Corporation et de TELUS Communications Inc., la faisant passer de « négative » à « stable ».
- Le 29 mai 2003, Standard & Poor's Rating Services (S&P) a confirmé la cote de solvabilité à long terme « BBB » de TELUS Corporation, de TELUS Communications Inc. et de TELUS Communications (Québec) Inc., en attribuant à chacune une perspective « négative ». S&P a retiré la cote de solvabilité à court terme de TELUS en raison de l'abandon des programmes de papier commercial. S&P a également augmenté la cote concernant les obligations hypothécaires de premier rang de TELUS Communications (Québec) Inc., la faisant passer de BBB+ à A-.

TELUS vise à conserver son accès aux marchés financiers à un coût raisonnable en maintenant des cotes de solvabilité de qualité.

### Sommaire de l'évaluation de solvabilité

	DBRS <sup>1)</sup>	S&P <sup>1)</sup>	Moody's <sup>2)</sup>	Fitch <sup>1)</sup>
<b>TELUS Corporation</b>				
Dettes bancaires de premier rang	BBB	BBB	Ba1	BBB
Débetures et billets	BBB	BBB	Ba1	BBB
Billets à moyen terme	BBB	BBB	---	---
Papier commercial	retirée	retirée	---	---
<b>TELUS Communications Inc.</b>				
Débetures	BBB	BBB	---	BBB
Billets à moyen terme	BBB	BBB	---	BBB
Papier commercial	retirée	retirée	---	---
Actions privilégiées	P-3	Pfd-3 (élevée)	---	---
<b>TELUS Communications (Québec) Inc.</b>				
Obligations hypothécaires de premier rang	BBB	BBB	---	---
Débetures	BBB	BBB	---	---
Billets à moyen terme	BBB	BBB	---	---
Papier commercial	retirée	Retirée	---	---

1) Perspective ou tendance stable

2) Perspective négative

## Arrangements hors bilan et engagements contractuels

### Instruments financiers

TELUS utilise divers instruments financiers dont la juste valeur ne figure pas au bilan afin de réduire ou d'éliminer son exposition au risque de taux d'intérêt et de change. Ces instruments sont comptabilisés de la même manière que la position sous-jacente est couverte.

La société est exposée au risque de taux d'intérêt qui découle des fluctuations des taux d'intérêt sur ses placements temporaires, ses obligations à court terme et sa dette à long terme. La société a conclu un swap de taux d'intérêt qui a pour effet de fixer le taux d'intérêt sur une dette à taux flottant de 70 millions de dollars jusqu'en avril 2004. La comptabilité de couverture n'est pas appliquée à ce contrat de swap.

La société est exposée au risque de change qui découle des fluctuations des taux de change sur sa dette à long terme libellée en dollars US. Des relations de couverture du risque de change ont été établies pour les paiements d'intérêt semestriels connexes et les paiements de capital à l'échéance. La gestion du risque de change de la société consiste aussi à recourir à des contrats de change à terme pour fixer les taux de change sur les opérations et les engagements en devises à court terme. La comptabilité de couverture n'est généralement pas appliquée à ces contrats de change à terme. Au cours du deuxième trimestre de 2003, la société a conclu des contrats de change à terme pour fixer les taux de change, en date du 30 juin 2003, sur les engagements d'achat de 75 millions de dollars US pour l'exercice 2003; la comptabilité de couverture a été appliquée à une tranche de 50,5 millions de dollars de ces contrats de change à terme du secteur Mobilité.

La société est exposée au risque de crédit en ce qui concerne ses dépôts à court terme, ses débiteurs et ses créances au titre de contrats de location, ses contrats de swap de taux d'intérêt et ses couvertures de taux de change. La société a réduit considérablement son risque de crédit associé aux dépôts à court terme en s'assurant que ses actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, d'institutions financières bien capitalisées et d'autres tiers solvables. Un examen continu est effectué pour évaluer les changements de l'état des tiers.

La valeur comptable de l'encaisse et des placements temporaires, de la dette bancaire, des débiteurs, des créances au titre des contrats de location, des créanciers, des créanciers à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif, des dividendes à payer et des obligations à court terme correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers.

### Engagements et passifs éventuels (note complémentaire 16 des états financiers consolidés intermédiaires)

La société compte divers engagements et passifs éventuels. La société avait des engagements en cours de 208,7 millions de dollars au titre de son programme d'efficacité opérationnelle au 30 juin 2003, et des charges supplémentaires d'environ 10,0 millions au titre de la restructuration et de la réduction de l'effectif pourraient être constatées en 2003. La société occupe des locaux loués dans divers centres et elle exploite des terrains, des bâtiments et du matériel aux termes de contrats de location-exploitation. Elle est aussi actuellement engagée dans des négociations de contrats de travail au moyen du processus de conciliation fédéral. Dans le cours normal de ses activités, la société conclut des ententes commerciales comportant les conditions habituelles en vertu desquelles elle doit fournir des garanties.



## Cibles de rendement révisées pour 2003

	Cible de rendement révisée pour le 2 <sup>e</sup> trimestre 2003	Cible de rendement révisée pour le 1 <sup>er</sup> trimestre 2003	Objectif pour 2003
<b>Chiffres consolidés</b>			
Produits	7,1 à 7,2 G\$	aucun changement	<b>7,2 à 7,3 G\$</b>
BAIIA <sup>1</sup>	2,75 à 2,85 G\$	aucun changement	<b>2,7 à 2,8 G\$</b>
Bénéfice (perte) par action	80 à 90 cents	50 à 70 cents	<b>35 à 55 cents</b>
Dépenses en immobilisations	1,2 à 1,3 G\$	aucun changement	<b>environ 1,5 G\$</b>
Flux de trésorerie disponibles	800 à 1 G\$	500 à 600 M\$	<b>300 à 600 M\$</b>
Dette nette sur le BAIIA	2,8 fois ou moins	aucun changement	<b>3,0 fois</b>
<b>Secteur Communications</b>			
Produits (externes)	4,85 à 4,9 G\$	aucun changement	<b>5,0 à 5,05 G\$</b>
Produits en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT	aucun changement	aucun changement	<b>575 M\$</b>
BAIIA <sup>1</sup>	2,0 à 2,075 G\$	aucun changement	<b>2,075 à 2,15 G\$</b>
BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT	environ (30) M\$	aucun changement	<b>environ (60) M\$</b>
Dépenses en immobilisations	850 à 900 M\$	aucun changement	<b>environ 1,05 G\$</b>
Ajouts nets d'abonnés Internet haute vitesse	environ 125 000	aucun changement	<b>150 000 à 175 000</b>
<b>Secteur Mobilité</b>			
Produits (externes)	2,25 à 2,3 G\$	aucun changement	<b>2,2 à 2,25 G\$</b>
BAIIA <sup>1</sup>	750 à 775 M\$	675 à 700 M\$	<b>625 à 650 M\$</b>
Dépenses en immobilisations	350 à 400 M\$	aucun changement	<b>environ 450 M\$</b>
Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil	350 000 à 375 000	environ 350 000	<b>400 000 à 450 000</b>

1 Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif.

2 L'objectif initial de 300 millions de dollars à 600 millions a été révisé et porté de 500 millions de dollars à 600 millions dans le Rapport annuel 2002, par suite d'un règlement conclu avec les autorités fiscales à la fin de février 2003.

## 4. Risques et incertitudes

Une analyse exhaustive des risques et incertitudes est présentée dans l'analyse de la direction que l'on trouve dans la notice annuelle de TELUS, le Rapport annuel 2002 de TELUS ainsi que les documents déposés et affichés sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et ceux déposés au moyen d'Edgar et affichés sur le site [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

### Fluctuations économiques

Les prévisions de TELUS et des économistes sur la croissance économique et l'inflation au Canada ont été révisées afin de tenir compte d'événements récents survenus sur la scène politique et économique, comme les profondes répercussions négatives du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) sur l'industrie du voyage et du tourisme, la fermeture des marchés d'exportation pour les bovins canadiens à la suite de la découverte d'un cas de « maladie de la vache folle » de même que l'incidence négative du raffermissement marqué du dollar canadien sur les exportateurs du pays dont les prix sont établis en dollars US. TELUS a rabaisé à environ 2 % son estimation de la croissance économique canadienne pour 2003.

Les événements susmentionnés ont eu pour effet d'amplifier le sentiment d'insécurité des clients, tant commerciaux que résidentiels, qui continuent de s'attacher avant tout aux prix et reportent leurs achats. L'appréciation du dollar canadien peut s'avérer avantageuse pour les entreprises canadiennes qui importent de la technologie ou des services dont le prix est fixé en dollars US, ou qui font des paiements dans cette devise. Certaines entreprises qui n'avaient pas conclu de contrats de couverture de leur dette libellée en dollars US ont profité de la hausse du dollar en effectuant les paiements d'intérêts.

Le ralentissement de la croissance économique touche habituellement peu TELUS en ce qui a trait aux dépenses des consommateurs dans les télécommunications, mais il en va autrement des dépenses des entreprises, qui peuvent être freinées. TELUS a entièrement couvert sa dette de 3,1 milliards de dollars US et ne profite aucunement de la hausse du dollar canadien. Comme nos besoins au chapitre des dépenses en immobilisations et de l'exploitation (essentiellement, les combinés cellulaires) s'établissent annuellement à environ 480 millions de dollars US, la société tire avantage du redressement du dollar canadien par rapport au dollars américain et, inversement, doit engager de légers coûts supplémentaires lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à la devise américaine.

## États consolidés des résultats

Périodes terminées les 30 juin (non vérifié) (en millions)	Trimestre		Semestre	
	2003	2002	2003	2002
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 773,3 \$</b>	1 748,0 \$	<b>3 514,2 \$</b>	3 446,0 \$
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Exploitation	1 053,5	1 127,0	2 123,6	2 235,7
Amortissement	322,0	300,1	640,6	591,2
Amortissement des actifs incorporels	88,1	85,1	180,6	168,4
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	3,3	3,1	9,8	15,6
	<b>1 466,9</b>	1 515,3	<b>2 954,6</b>	3 010,9
<b>BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	<b>306,4</b>	232,7	<b>559,6</b>	435,1
Autres charges	6,6	5,9	12,2	10,7
Coûts de financement	169,1	174,0	330,7	355,4
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE</b>	<b>130,7</b>	52,8	<b>216,7</b>	69,0
Impôts sur les bénéfices	54,9	33,1	49,0	49,6
Part des actionnaires sans contrôle	1,0	1,3	1,7	1,8
<b>BÉNÉFICE NET</b>	<b>74,8</b>	18,4	<b>166,0</b>	17,6
Dividendes sur actions préférentielles et privilégiées	0,8	0,9	1,7	1,8
Intérêts sur débetures convertibles, après impôts sur les bénéfices	1,8	1,7	3,5	3,3
<b>BÉNÉFICE AFFÉRENT AUX ACTIONS ORDINAIRES ET AUX ACTIONS SANS DROIT DE VOTE</b>	<b>72,2 \$</b>	15,8 \$	<b>160,8 \$</b>	12,5 \$
<b>BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE (EN DOLLARS)</b>				
– De base	0,21	0,05	0,46	0,04
– Dilué	0,21	0,05	0,46	0,04
<b>DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE (EN DOLLARS)</b>	<b>0,15</b>	0,15	<b>0,30</b>	0,30
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES ET D'ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION (EN MILLIONS)</b>				
– De base	348,6	306,6	347,7	305,3
– Dilué	350,8	306,6	350,8	305,5

## Bilans consolidés

(non vérifié) (en millions)	Au 30 juin 2003	Au 31 décembre 2002
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	16,6 \$	— \$
Débiteurs	499,6	640,4
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	351,1	134,0
Stocks	81,6	96,5
Impôts futurs à court terme	167,4	138,8
Frais payés d'avance et autres	231,7	163,5
	<b>1 348,0</b>	<b>1 173,2</b>
Immobilisations, montant net		
Immobilisations corporelles et autres	7 820,0	8 025,9
Actifs incorporels amortissables	868,3	998,5
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2 951,6	2 950,1
	<b>11 639,9</b>	<b>11 974,5</b>
Autres actifs		
Frais reportés	591,6	729,1
Impôts futurs	886,0	1 170,3
Placements	32,7	48,1
Écarts d'acquisition	3 124,7	3 124,6
	<b>4 635,0</b>	<b>5 072,1</b>
	<b>17 622,9 \$</b>	<b>18 219,8 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
Passif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	— \$	9,0 \$
Créditeurs et charges à payer	1 080,4	1 198,8
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif	208,7	400,4
Dividendes à payer	52,7	52,2
Facturation par anticipation et dépôts de clients	370,5	330,3
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	509,4	190,3
	<b>2 221,7</b>	<b>2 181,0</b>
Dette à long terme		
	<b>6 833,6</b>	<b>8 197,4</b>
Impôts futurs	988,3	992,3
Autres passifs à long terme		
	<b>1 024,4</b>	<b>405,3</b>
Part des actionnaires sans contrôle		
	<b>8,6</b>	<b>11,2</b>
Capitaux propres		
Déventures convertibles	149,0	148,5
Actions préférentielles et privilégiées	69,7	69,7
Avoir des porteurs d'actions ordinaires	6 327,6	6 214,4
	<b>6 546,3</b>	<b>6 432,6</b>
	<b>17 622,9 \$</b>	<b>18 219,8 \$</b>

## États consolidés des flux de trésorerie

Périodes terminées les 30 juin (non vérifié) (en millions)	Trimestre		Semestre	
	2003	2002	2003	2002
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Bénéfice net	74,8 \$	18,4 \$	166,0 \$	17,6 \$
Ajustements visant un rapprochement entre le bénéfice net et les rentrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement	410,1	385,2	821,2	759,6
Impôts futurs	60,4	8,7	255,3	19,3
Montant net des charges (produits) de retraite	13,2	(2,2)	26,3	(9,7)
Contributions de l'employeur aux régimes de prestations des employés	(18,0)	(13,1)	(36,0)	(24,5)
Autres, montant net	23,7	(3,6)	25,4	(3,5)
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	(44,3)	(31,2)	(191,7)	(61,7)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(49,2)	(85,4)	(196,1)	(126,6)
Rentrées liées aux activités d'exploitation	470,7	276,8	870,4	570,5
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses en immobilisations	(305,5)	(548,6)	(513,3)	(954,5)
Produit tiré de la vente de propriétés et autres actifs	19,0	—	38,3	—
Autres	0,5	(24,3)	6,4	(33,7)
Rentrées (sorties) liées aux activités d'investissement	(286,0)	(572,9)	(468,6)	(988,2)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	21,0	24,5	41,1	57,3
Dividendes aux actionnaires	(43,8)	(26,3)	(88,6)	(53,1)
Émission de dette à long terme	291,9	392,0	309,4	584,0
Remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette à long terme	(440,1)	(34,3)	(640,2)	(113,6)
Variation des obligations à court terme	—	(19,0)	—	(80,5)
Intérêts sur débetures convertibles	(5,1)	(5,1)	(5,1)	(5,1)
Amortissement des frais d'émission de la dette et autres	0,6	0,9	7,2	2,6
Rentrées (sorties) liées aux activités de financement	(175,5)	332,7	(376,2)	391,6
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE</b>				
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	9,2	36,6	25,6	(26,1)
Encaisse et placements temporaires, montant net, au début	7,4	(45,6)	(9,0)	17,1
Encaisse et placements temporaires, montant net, à la fin	16,6 \$	(9,0) \$	16,6 \$	(9,0) \$
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE</b>				
Intérêts versés	298,8 \$	302,0 \$	334,8 \$	344,3 \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement) versés	2,7 \$	6,6 \$	3,3 \$	19,8 \$

## Information sectorielle

Trimestres terminés les 30 juin (en millions)	Communications		Mobilité		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Produits externes	1 209,2 \$	1 260,4 \$	564,1 \$	487,6 \$	— \$	— \$	1 773,3 \$	1 748,0 \$
Produits intersectoriels	23,4	26,1	3,9	4,2	(27,3)	(30,3)	—	—
Total des produits d'exploitation	1 232,6	1 286,5	568,0	491,8	(27,3)	(30,3)	1 773,3	1 748,0
Charges d'exploitation	714,1	784,3	366,7	373,0	(27,3)	(30,3)	1 053,5	1 127,0
BAIIA (a)	518,5 \$	502,2 \$	201,3 \$	118,8 \$	— \$	— \$	719,8 \$	621,0 \$
Total des dépenses en immobilisations (b)	227,4 \$	407,9 \$	78,1 \$	140,7 \$	— \$	— \$	305,5 \$	548,6 \$
BAIIA moins le total des dépenses en immobilisations	291,1 \$	94,3 \$	123,2 \$	(21,9) \$	— \$	— \$	414,3 \$	72,4 \$
Semestres terminés les 30 juin (en millions)	Communications		Mobilité		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Produits externes	2 417,7 \$	2 511,3 \$	1 096,5 \$	934,7 \$	— \$	— \$	3 514,2 \$	3 446,0 \$
Produits intersectoriels	46,8	48,0	7,6	8,3	(54,4)	(56,3)	—	—
Total des produits d'exploitation	2 464,5	2 559,3	1 104,1	943,0	(54,4)	(56,3)	3 514,2	3 446,0
Charges d'exploitation	1 453,8	1 590,4	724,2	701,6	(54,4)	(56,3)	2 123,6	2 235,7
BAIIA (a)	1 010,7 \$	968,9 \$	379,9 \$	241,4 \$	— \$	— \$	1 390,6 \$	1 210,3 \$
Total des dépenses en immobilisations (b)	380,9 \$	717,0 \$	132,4 \$	237,5 \$	— \$	— \$	513,3 \$	954,5 \$
BAIIA moins le total des dépenses en immobilisations	629,8 \$	251,9 \$	247,5 \$	3,9 \$	— \$	— \$	877,3 \$	255,8 \$

- (a) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») s'entend de la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation, compte non tenu des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, tels qu'ils sont définis. La société a publié de l'information au sujet du BAIIA et le présente parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.
- (b) Total des dépenses en immobilisations